

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme
général de formation professionnelle continue des
membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de
l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS et des
membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles
territoriaux du Conseil de l'Enseignement des Communes
et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les
années scolaires 2023-2024 et 2028-2029**

A.Gt. 11-04-2025

M.B. 24-04-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement
secondaire, l'article 6.1.5-9 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars
2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue
des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement des
Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les années
scolaires 2023-2024 et 2028-2029 ;

Vu l'avis de la Commission de pilotage du 21 janvier 2025 ;

Considérant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du
15 septembre 2022 fixant les orientations et thèmes prioritaires de la
formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des
écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres
PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2029-2030, tel que
modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du
08 novembre 2024 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'intitulé de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation
professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, des
membres de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de
l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement
des Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les
années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 est remplacé par ce qui suit :

« Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 ».

Article 2. - Dans le même arrêté, l'annexe 1 est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent arrêté.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} mars 2025.

Article 4. - Le Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 11 avril 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,
de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	transversal dans nos formations				
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	Dans le cadre de l'approche évolutive : penser les stratégies à mettre en oeuvre pour assurer la réussite de tous les élèves	Interroger ses pratiques d'enseignement-apprentissage en analysant et opérationnalisant la pédagogie rationnelle pour faciliter l'accès à tous les élèves aux contenus et aux objectifs visés. Dégager des pistes de réflexion propres à son contexte professionnel axées sur l'utilisation d'outils et de pratiques efficaces au service des apprentissages en : * construisant la posture d'appropriation de l'élève pour encourager l'autonomie de l'élève et favoriser l'engagement actif dans les apprentissages; * construisant les savoirs en s'appuyant sur les programmes d'études de manière à stimuler la compréhension de tous les élèves.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	*Le formateur démontre une compréhension approfondie de la pédagogie rationnelle, en particulier en ce qui concerne la signification de concepts tels que les gestes différenciateurs et la posture d'appropriation. Ces concepts reposent sur des fondements scientifiques, comme illustrés par Bonnéry (2008), Kahn (2010). Cette formation constituerait le fondement de la pédagogie rationnelle et inclusive, axée sur des pratiques d'enseignement-apprentissage rationnelles. Elle visera notamment à : * minimiser ou éliminer les gestes différenciateurs dans sa pratique professionnelle * construire l'appropriation de l'identité de l'élève pour encourager son autonomie et favoriser son engagement actif dans les apprentissages * construire les savoirs en s'appuyant sur les programmes d'études de manière à stimuler la compréhension de tous les élèves.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	Apprendre à apprendre : Rendre l'élève capable de penser par lui-même sans provoquer des inégalités d'apprentissage	(Re) questionner ses pratiques d'enseignement-apprentissage en abordant notamment les points suivants : * Les actions/gestes professionnels qui visent à rendre l'élève acteur et autonome dans son processus d'apprentissage ; * Les facteurs motivationnels qui favorisent le plaisir d'apprendre ; * La présentation de quelques dispositifs en vue de mettre en lumière leurs potentialités ainsi que leurs limites et/ou leurs dérivés.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	Le séminaire est en complémentarité avec ces formations : * Accompagner l'élève dans son processus d'apprentissage : rendre l'élève acteur et autonome ? * Accompagner l'élève dans son processus d'apprentissage : le plaisir d'apprendre à l'école
1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	Accompagner l'élève dans son processus d'apprentissage : rendre l'élève acteur et autonome	En faisant les liens avec la note méthodologique des programmes d'études, redonner du sens au concept d'apprentissage : * Définir et distinguer les notions d'apprendre et enseigner, * Faire des liens entre le statut de l'erreur, la réussite scolaire, la motivation et l'estime de soi. Mieux comprendre le fonctionnement cognitif en éclaircissant en quoi la métacognition joue un rôle central dans un fonctionnement cognitif efficace. Concevoir et analyser des situations d'apprentissage pour comprendre en quoi elles répondent aux besoins de l'élève (sujet abordé, approche pédagogique et organisationnelle, zone proximale de développement, développement de la pensée complexe et critique).	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	En complémentarité avec le séminaire : Apprendre à apprendre : Rendre l'élève capable de penser par lui-même sans provoquer des inégalités d'apprentissage
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	Construire un projet de coenseignement pour l'enseignement en immersion dans son école	Mettre en œuvre le dispositif de coenseignement entre les enseignants en immersion linguistique et les enseignants de différentes disciplines dans le cadre de l'enseignement en immersion, Analyser les facteurs qui contribuent ou freinent la mise en place de coenseignement dans l'enseignement en immersion au sein de mon école, Elaborer un plan d'action en vue d'assurer la continuité des apprentissages en s'appuyant sur les programmes.	Membres d'une équipe travaillant en immersion / binôme	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les choix méthodologiques du réseau Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECF

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECF : Intitulé de formation	CECF : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	Accompagner l'élève dans son processus d'apprentissage : le plaisir d'apprendre à l'école	En faisant les liens avec la note méthodologique des programmes d'études, clarifier la problématique du plaisir d'apprendre à l'école en : * Etablissant le lien avec le plaisir d'apprendre et les apprentissages ; * Définissant les facteurs de motivation et ses effets sur les apprentissages ; * Définissant la posture de l'enseignant qui favorise l'engagement de ses élèves. Concevoir et analyser des situations d'enseignement-apprentissage qui favorise l'engagement de l'enfant dans les apprentissages.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	En complémentarité avec le séminaire : Apprendre à apprendre : Rendre l'élève capable de penser par lui-même sans provoquer des inégalités d'apprentissage
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves Les dispositifs spécifiques complémentaires	Analyse réflexive des gestes professionnels des enseignants	Clarifier le cadre, les notions liés à l'approche pédagogique XXX et analyser les apports et les limites notamment au regard des recherches scientifiques. En s'appuyant sur les programmes d'études, concevoir et analyser des situations d'enseignement-apprentissage selon l'approche pédagogique XXX.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	L'opérateur propose son propre intitulé de formation en fonction de l'approche pédagogique proposée. Le CECF souhaite mettre en avant des pratiques pédagogiques efficaces par le biais de dispositifs reconnus par le monde scientifique. L'opérateur focalise sa formation sur le dispositif demandé en traitant l'apport de cette stratégie dans les apprentissages, mais aussi les limites du dispositif, les risques de dérives. Les dispositifs attendus sont : - l'explicitation des apprentissages - la coopération entre élèves - le coenseignement - le marché des connaissances - la métacognition ... (liste non exhaustive mais une preuve scientifique devra alors appuyer l'offre)
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves Les dispositifs spécifiques complémentaires	Outils et stratégies de gestion de classe, comment les mettre en oeuvre ?	S'approprier les connaissances théoriques et les compétences en lien avec le dispositif XXX appuyées par des données probantes de gestion de classe. S'approprier les stratégies en matière de gestion de la classe et des comportements des élèves. S'exercer à déployer ces stratégies dans son enseignement en fonction des besoins des élèves.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Choix méthodologiques du réseau	L'opérateur proposera un intitulé qui lui est propre. Les dispositifs attendus sont : * l'enseignement explicite des comportements * sensibilisation au Soutien aux Comportements Positifs (SCP) * l'outil CW-FIT * d'autres outils jugés pertinents reconnus par des données probantes

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves Les dispositifs spécifiques complémentaires	Outils et stratégies de gestion de classe, comment les mettre en oeuvre ? Comprendre les enjeux d'une culture collaborative dans sa classe. Faire le point sur les concepts de collaboration, de coopération et de compétition et l'impact de ceux-ci sur les relations, la sociabilité et la cognition. Analyser différents dispositifs nécessaires à une classe coopérative (conseils, régulation, tutorat...) Mettre en place le dispositif répondant à son contexte d'école/de classe.	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Choix méthodologiques du réseau	Le CECP souhaite mettre en avant des pratiques pédagogiques efficaces par le biais de ce dispositif reconnu par le monde scientifique : la classe coopérative. Celui-ci permet aux élèves d'apprendre à travailler et vivre avec les autres et est source d'engagement et de motivation. L'opérateur focalise sa formation sur le dispositif demandé en traitant l'apport de cette stratégie dans les apprentissages, mais aussi les limites du dispositif.
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) Les pratiques de différenciation didactique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) L'évaluation au service des apprentissages	Différenciation : Pour quoi ? Pour qui ? Comment ? (Re) questionner ses pratiques de différenciation en abordant notamment les points suivants : - Les types de différenciation dans lesquelles se situent ses propres pratiques enseignantes ; - Les modalités choisies de différenciation ; - La présentation de quelques dispositifs en vue de mettre en lumière leurs potentialités ainsi que leurs limites et/ou leurs dérives. Faire les liens avec la note méthodologique des programmes d'études.	Tout public		Le séminaire est en complémentarité avec cette formation : * Des pratiques de différenciation efficaces

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) Les pratiques de différenciation didactique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) L'évaluation au service des apprentissages	Mise en place des dispositifs de différenciation à postériori dans sa classe Resituer la différenciation dans le cadre de l'approche évolutive et de la note méthodologique des programmes d'études. Analyser des dispositifs de différenciation qui tiennent compte de l'élève en tant que personne, avec ses particularités et ses spécificités en clarifiant : * Les avantages et les limites de ces dispositifs ; * Les modalités d'organisation (moment idéal, matériel, disposition...); * Les conditions d'efficacité. Déterminer comment les intégrer dans son enseignement en fonction des besoins des élèves. Analyser ses pratiques de différenciation, les faire évoluer.	Tout public		Les dispositifs présentés seront : * Les groupes de besoins * La table d'appui * Le coenseignement * Le plan de travail * Le tutorat L'opérateur devra établir le lien entre les programmes d'études et attirer l'attention des participants sur les points d'attention.
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Les dispositifs spécifiques complémentaires Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) Les pratiques de différenciation didactique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) L'évaluation au service des apprentissages	Focus sur un dispositif de différenciation XXX à postériori : comment le mettre en œuvre ? Clarifier et comprendre les notions liées au dispositif. Analyser la mise en œuvre du dispositif sur base d'observations de pratiques. Mettre en œuvre le dispositif dans sa classe. Examiner la concrétisation en la confrontant aux pratiques des autres participants et en réalisant un feedback collectif des expériences.	Tout public	Les choix méthodologiques du réseau Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	L'IFPC propose une offre portant sur la différenciation par une entrée par discipline. Le CECP propose quant à lui une approche personnalisée et qui fait le focus sur une pratique de différenciation défendue par le réseau. Les dispositifs attendus sont : * l'explicitation des démarches et des apprentissages * le plan de travail * le tutorat * les jeux coopératifs * le marché des connaissances L'opérateur propose une formation sur un dispositif attendu. L'opérateur doit attirer l'attention des participants que le dispositif présenté ne peut être la seule méthodologie utilisée en classe. Elle doit être utilisée selon les besoins, sous peine de laisser de côté d'autres processus mentaux.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
1	<p>O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative</p>	<p>Les dispositifs spécifiques complémentaires</p> <p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Les pratiques de différenciation didactique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>Construire un projet de coenseignement</p> <p>Saisir les avantages, les limites et les difficultés qui existent dans le coenseignement. S'approprier les différentes configurations possibles du coenseignement ainsi que les conditions de réussite.</p> <p>Clarifier la problématique en amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Recenser les besoins (des élèves et des enseignants) ; * Repérer les contraintes, les ressources propres ; * Déterminer le but à atteindre. <p>Co-construire le projet et réfléchir à la mise en place des trois phases complémentaires : la co-planification, la co-instruction et la co-évaluation.</p> <p>Concrétiser en classe : co-construire une activité en coenseignement et la tester dans l'école.</p> <p>Évaluer et réguler le projet.</p>	Tout public	<p>Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations</p> <p>Choix méthodologiques du réseau</p>	<p>Le CECP souhaite mettre en avant des pratiques pédagogiques efficaces par le biais de ce dispositif reconnu par le monde scientifique : le coenseignement. Cette modalité permet de répondre à la diversité de la classe. L'opérateur focalise sa formation sur le dispositif demandé en traitant l'apport de cette stratégie dans les apprentissages, mais aussi les limites du dispositif.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	<p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Les pratiques de différenciation didactique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>cf. orientation 5 CAP :</p> <p>Dans les ateliers concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les domaines disciplinaires - une discipline spécifique - les pratiques de différenciation 	Tout public		
1	O1: S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE)	<p>Le Dacc n'est pas abordé comme objet principal de formation mais est bien mobilisé dans les formations qui portent sur les troubles d'apprentissages, difficultés...</p> <p>Cf. dans les autres orientations</p>			

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CCEP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
2	O2: Comprendre et s'appropriier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de soutenir l'accrochage scolaire	Mise en œuvre des programmes : situations et séquences d'apprentissage	L'outil xxx pour soutenir l'accrochage scolaire dans notre école	Approfondir l'analyse de l'outil XXX qui répond à la problématique du décrochage scolaire de notre école. Identifier les facteurs qui facilitent et/ou freinent l'utilisation de cet outil dans notre école. Déterminer comment mettre en place cet outil afin d'impliquer l'élève et d'assurer une vision commune et cohérente de tous les membres de notre équipe éducative.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	Il s'agit ici d'approfondir un des outils de l'IFPC en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école en. Demander les outils utilisés par IFPC. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.
2	O2: Comprendre et s'appropriier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de soutenir l'accrochage scolaire	Les dispositifs de prévention et le suivi durable des projets mis en place	Élaborer un plan d'action à l'accrochage scolaire dans notre école	Identifier les conditions nécessaires pour soutenir l'accrochage scolaire dans notre école. Déterminer les moyens d'action à déployer en regard de la réalité de terrain et des ressources mobilisables. Mettre en place un dispositif d'accrochage scolaire dans notre école.	Tout public	L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage Des mesures visant à anticiper le décrochage scolaire sont préconisées (climat de classe positif, droit à l'erreur, ...)

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
2	O2: Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de soutenir l'accrochage scolaire	Les rôles et missions des différents acteurs (internes et/ou externes: garant de l'accrochage scolaire, pilotes et intervenants) et leurs possibilités d'action; les partenariats à mettre en place en application du schéma de suivi et d'accompagnement individuel pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	Mise en place d'alliances éducatives pour favoriser l'accrochage scolaire et prévenir le décrochage dans notre école Identifier les partenariats qui peuvent être envisagés en fonction du projet/des besoins des élèves de notre école. Définir les balises du partenariat à mettre en place en regard des besoins identifiés des besoins des élèves de notre école. Élaborer un plan d'action en regard des besoins identifiés et des partenariats souhaités dans notre école.	Tout public	L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école(ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage
3	O3: Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	La compréhension et l'appropriation du dossier d'apprentissage (PEQ) : Remarque : le P.I.A tient lieu de dossier d'app dans la forme 3 (phase 3) → cf. décret du 20/07/22 P6	L'utilisation du P.I.A/P.I.T et du portfolio de l'élève au service du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) de mon école Déterminer en équipe pluridisciplinaire les éléments du P.I.A/P.I.T et du portfolio de l'élève qui permettent à l'élève : * De suivre, d'assurer et de réguler la continuité de son cursus scolaire ; * D'envisager son insertion professionnelle. Identifier les freins et les facilitateurs à la mise en œuvre de ces outils en fonction du contexte environnemental et des spécificités de son école. Mettre en œuvre ces outils selon une vision commune et cohérente au sein de son école dans le cadre du PEQ.	Secondaire spécialisé	Réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école	Le formateur s'appuiera sur le décret relatif au parcours de l'enseignant qualifiant (20/07/22) et le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire -Livres 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022). Le formateur devra prendre en considération les choix du réseau concernant l'utilisation de ces outils. Pour ce faire, il s'appuiera sur le projet éducatif et pédagogique du réseau et ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propres à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
3	O3: Comprendre et s'appropriier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	* Les pratiques de différenciation dans le cadre du PEQ * L'évaluation des apprentissages dans le cadre du PEQ, notamment formative	Approfondissement et appropriation d'outils et de pratiques de différenciation spécifiques à la forme 3 et 4 au sein de mon école dans le cadre du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)	Établir un état des lieux des outils et des pratiques de différenciation utilisés au sein de notre école dans le cadre du PEQ. Analyser les facteurs qui contribuent ou freinent leur mise en place/utilisation en lien avec son domaine professionnel et les objectifs d'insertion professionnelle des élèves. Identifier les actions à mettre en place pour renforcer/pérenniser leur utilisation en fonction des attendus liés à la professionnalisation des élèves. Ajuster ses pratiques pédagogiques en respectant le rythme d'apprentissage des élèves.	Secondaire spécialisé	Réinvestissement des balises communes Les réponses propres de l'école à un problème spécifique : Public et réalité de terrain spécifique dans la forme 3 et 4 par rapport au PEQ Réaliser un focus sur la différenciation formative en fonction des objectifs du projet d'école / du plan de pilotage	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au décret relatif au parcours de l'enseignant qualifiant (20/07/22) et le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022). Le formateur proposera un panel de pratiques et d'outils de différenciation appropriés aux spécificités de la forme 3 et 4 susceptibles de répondre aux besoins et aux attentes des bénéficiaires. Pour ce faire, une analyse du contexte de travail et de leurs besoins en lien avec le sujet avant la formation sera nécessaire. Par ailleurs, le formateur ajustera les contenus de formation au plus près du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
3	O3: Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	*L'évaluation des apprentissages dans le cadre du PEQ, notamment formative	<p>Approfondissement et appropriation d'outils et de stratégies d'évaluation spécifiques à la forme 3 et 4 au sein de mon école dans le cadre du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)</p> <p>Analyser les outils et les stratégies d'évaluation employés au sein de notre école dans le cadre du PEQ.</p> <p>S'approprier des outils et des stratégies d'évaluation formative par la récolte d'informations et une observation fine des élèves.</p> <p>Mettre en place des actions pédagogiques pour renforcer/pérenniser leur utilisation en fonction des objectifs d'insertion professionnelle des élèves.</p> <p>Porter un regard réflexif sur les actions déployées en fonction des attendus liés à la professionnalisation des élèves.</p>	Secondaire spécialisé	<p>Réinvestissement des balises communes (les fonctions et formes d'évaluation)</p> <p>Les réponses propres de l'école à un problème spécifique : Public et vision spécifique de terrain dans le secondaire spécialisé de forme 3 et 4 par rapport au PEQ (établir un focus)</p> <p>Réaliser un focus sur l'évaluation en fonction du contexte environnemental de l'école</p>	<p>Le formateur proposera un dispositif de formation en lien avec le décret relatif au parcours de l'enseignant qualifiant (20/07/22) et les documents de référence du CECP : projet éducatif et pédagogique.</p> <p>Le formateur proposera des moyens et des pratiques d'évaluation appropriés aux spécificités de la forme 3 et 4 portant en autres sur le développement de la coopération entre les élèves, la mise en place de groupes de besoin, l'application de l'aide individualisée, la création d'outils spécifiques adaptés aux besoins de l'élève en interdisciplinarité, l'application de l'évaluation positive..... (liste non exhaustive).</p> <p>Pour ce faire, une analyse du contexte de travail et des besoins en lien avec le sujet avant la formation sera nécessaire. Par ailleurs, le formateur ajustera sa méthodologie et ses contenus au plus près du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.</p> <p>Le formateur insistera sur les opportunités qu'offre la pratique de l'évaluation formative pour les élèves dans le cadre du PEQ par rapport aux autres types d'évaluation (diagnostique - certificative).</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
3	O3: Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	*Les dispositifs de remédiation structurelle	<p>La remédiation immédiate et/ou différée au service des apprentissages des élèves dans le cadre du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)</p> <p>Comprendre le sens et les enjeux de la remédiation structurelle pour soutenir l'élève dans la progression des apprentissages.</p> <p>S'approprier des méthodes de travail axées sur la remédiation immédiate et/ou différée en fonction du cadre contextuel et environnemental de l'école.</p> <p>Appliquer la remédiation immédiate proactive, interactive et rétroactive en fonction des exigences de l'option choisie par l'élève, de sa personnalité, des tâches à réaliser et des compétences à atteindre.</p> <p>Appliquer la remédiation différée à des moments distincts en fonction des exigences de l'option choisie par l'élève, de sa personnalité, des tâches à réaliser et des compétences à atteindre.</p> <p>Respecter le rythme de l'élève dans l'acquisition des savoirs et des compétences en évitant toute forme de stigmatisation, quel que soit le processus de régulation utilisé.</p>	Secondaire spécialisé	<p>Chaque école gère la problématique de la remédiation en fonction du contexte environnemental de l'école et de ses acteurs</p> <p>Les outils du réseau :</p> <p>Projet éducatif : Refuser toute forme de discrimination / de stigmatisation</p> <p>Projet pédagogique : Respect du rythme d'apprentissage de l'élève</p>	<p>Le formateur proposera un dispositif de formation en lien avec le décret relatif au parcours de l'enseignant qualifiant (20/07/22) et les documents de référence du CECP : projet éducatif/pédagogique.</p> <p>Le formateur proposera un dispositif de formation sur la remédiation immédiate/différée portant en autres sur l'analyse des erreurs, l'exploitation de la métacognition, l'interaction professeur/élèves, l'instauration de pratiques de rattrapage, l'application du tutorat... (liste non exhaustive) dans l'optique d'éviter toute forme de stigmatisation de l'élève en apprentissage. Le formateur ciblera une ou plusieurs méthode(s) à développer en fonction du contexte d'apprentissage.</p> <p>Le formateur ajustera son dispositif au plus près du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.</p>
3	O3: Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	* Le travail collaboratif entre professeurs de cours généraux et de cours techniques et de cours professionnels	<p>La pérennisation de la collaboration en interdisciplinarité dans le cadre du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) au sein de mon école</p> <p>Se confronter, se questionner, se positionner et s'impliquer dans la construction de contenus pluridisciplinaires communs à partir du contexte environnemental et des spécificités de mon école.</p> <p>S'engager dans des projets pédagogiques significatifs centrés sur l'intégration socio-professionnelle des élèves.</p> <p>Renforcer le travail collaboratif par la mise en place des procédures définies et d'échanges réguliers.</p>	Secondaire spécialisé	<p>La réponse propre de l'école à un problème spécifique : mutualisation des cours</p> <p>Les outils du réseau :</p> <p>Projet éducatif : Émergence d'une culture commune</p> <p>Projet pédagogique : Partage de ressources et mise en place d'actions concrètes communes</p>	<p>La formation s'appuiera sur le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) et sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique).</p> <p>Le formateur proposera des dispositifs de formation reprenant les critères favorables à l'instauration de projets pédagogiques tels que la description du contexte, l'objectif à atteindre, les indicateurs de réussitefavorisant la collaboration interdisciplinaire entre les membres du personnel concerné. Dans cette optique, il adaptera l'intitulé de la formation en conséquence.</p> <p>Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
3	O3: Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant	* Le travail collaboratif entre professeurs de cours généraux et de cours techniques et de cours professionnels	Le coenseignement au service de l'évolution de l'apprenant au sein de mon école dans le cadre du parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)	<p>Renforcer le travail collaboratif selon le contexte environnemental et les spécificités propres à mon école par la mise en œuvre du coenseignement.</p> <p>Élargir son champ d'expertise, son sentiment d'efficacité et ses compétences par la co-construction, le coenseignement et la co-évaluation.</p> <p>Cibler la configuration la plus appropriée au contexte d'apprentissage, la tester et en retirer des enseignements.</p> <p>Ajuster ses démarches pédagogiques au profit de l'apprentissage des élèves dans le cadre du PEQ.</p>	Secondaire spécialisé	<p>La réponse propre de l'école à un problème spécifique : Faciliter et entretenir la collaboration dans un but spécifique → interdisciplinarité dans la cadre du PEQ</p> <p>Les outils du réseau :</p> <p>Projet éducatif : Émergence d'une culture commune</p> <p>Projet pédagogique : Partage de ressources et mise en place d'actions concrètes communes</p>	<p>La formation s'appuiera sur le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) et le décret relatif au parcours du qualifiant (20/07/22).</p> <p>Le formateur proposera un dispositif de formation centré sur le coenseignement en lien avec les exigences du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
4	<p>O4: Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation</p> <p>Le soutien à l'orientation au travers de différents domaines et comme visée transversale</p> <p>Conception, mise en place et évaluation d'activités d'orientation</p> <p>Carnet de bord de l'élève</p> <p>Mise en place de pratiques collaboratives, notamment avec des acteurs externes à l'école dans le cadre de l'approche éducative de l'orientation</p>	<p>Construire l'approche éducative de l'orientation de son école</p>	<p>Clarifier des concepts de l'approche éducative de l'orientation dans le contexte de l'école. (environnement proche, local)</p> <p>Établir le lien entre l'approche orientante et les programmes d'étude pour l'enseignement du CECP dans le cadre de la visée transversale 8 des référentiels du tronc commun : « Apprendre à s'orienter ».</p> <p>En fonction de l'état des lieux des pratiques déjà existantes dans l'école, développer ou enrichir des dispositifs permettant de favoriser l'orientation positive de l'élève, dans une vision collective d'école, tout au long du Tronc commun.</p> <p>Au fur et à mesure de la mise en oeuvre, évaluer le projet collectif et mettre en place des processus d'autorégulation pour pérenniser les dispositifs mis en place.</p>	Tout public	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau <p>Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique</p>	<p>Préalable indispensable à cette formation : être capable d'expliquer le cadre et le sens de l'approche éducative de l'orientation.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
5	<p>O5: Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves</p>	<p>*Le recueil d'information pour prendre du recul par rapport à ses pratiques</p> <p>*La mobilisation de la littérature, de la recherche, des ressources institutionnelles, des publications pour interroger ses propres pratiques</p> <p>*L'expérimentation de démarches, de dispositifs et d'outils favorisant la réflexivité collective</p>	<p>CAP : communauté d'apprentissage professionnelle par les pairs sur les pratiques liées aux thématiques XXX dans les écoles/pôles du CECP</p> <p>"Cap sur l'enseignement en immersion"</p>	<p>Définir collectivement les objectifs du travail de la CAP et les productions attendues en lien avec la thématique XXX.</p> <p>Soutenir le processus d'amélioration des pratiques par le recours à l'expertise académique, à des acteurs du monde associatif ou à des éclairages issus de la littérature scientifique</p> <p>Identifier les pistes de transfert des apports travaillés en formation</p> <p>Remarque : Les thèmes à aborder sont les suivants : lien primaire-secondaire, école inclusive, gestion des différences, accrochage scolaire, réussite de l'entrée en maternelle, pratiques d'évaluation</p>	Membres d'une équipe travaillant en immersion / binôme	<p>Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations</p>	<p>Le dispositif de formation s'axera sur les outils du réseau : Projet pédagogique, projet éducatif et les programmes d'études du CECP (cadre de référence et cadre pédagogique).</p> <p>Il visera le développement des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être des membres de l'équipe éducative au service de l'apprentissage des élèves.</p> <p>Les thèmes abordés seront les suivants :</p> <p>*L'identification des besoins de mes élèves en difficultés d'apprentissage</p> <p>* le français langue de scolarisation</p> <p>* les domaines disciplinaires : EPC, éveil aux langues, seconde langue, sciences, formation historique, géographique, économique et sociale FMTTN</p> <p>* les disciplines spécifiques : grandeurs, géométrie, traitement de données, opérations, lire, écrire, parler/écouter, expression plastique, expression musicale, expression corporelle, expression française</p> <p>* l'évaluation des apprentissages des élèves</p> <p>* l'éducation par et au numérique (cf. programme numérique)</p> <p>* le coenseignement</p> <p>* la classe coopérative</p> <p>* les pratiques de différenciation</p> <p>* un trouble d'apprentissage ou du développement</p> <p>* Les différentes approches pédagogiques chez les tout-petits, en classe de M1.</p> <p>Le formateur veillera au respect des critères liés à la mise en oeuvre du CAP dont celui portant sur la notion d'inter-écoles</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
5	O5: Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	*Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel de l'approche réflexive et de ses démarches *La clarification, la construction et le questionnement des fondements du métier, de son identité professionnelle et des postures liés à sa fonction *L'expérimentation de démarches, de dispositifs et d'outils favorisant la réflexivité collective *L'argumentation de ses choix en tant que professionnel	Comment impulser des réflexions pédagogiques et éducatives dans mon école ? Analyser en quoi les projets éducatif et pédagogique fondent et solidifient les actions de l'équipe éducative. Identifier les moyens d'impliquer l'ensemble des acteurs dans l'opérationnalisation des valeurs et missions éducatives de l'enseignement officiel. Découvrir et expérimenter des outils, des grilles d'analyse et les méthodes pour impulser la réflexion pédagogique et éducative en mobilisant les acteurs concernés. Créer un plan d'action concret à développer au sein de l'équipe éducative.	Directions Coordonnateur d'un pôle territorial	Les outils réseau : Projet éducatif et pédagogique Les choix méthodologiques du réseau La mobilisation de balises communes	
5	O5: Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	*L'expérimentation de démarches, de dispositifs et d'outils favorisant la réflexivité collective *Le recueil d'information pour prendre du recul par rapport à ses pratiques *L'argumentation de ses choix en tant que professionnel	Outils diagnostiques pour réguler les pratiques d'enseignement-apprentissage Utiliser les outils diagnostiques selon une démarche réflexive : * Analyser les données recueillies ; * Etablir les liens avec ses pratiques d'enseignement-apprentissage ; * Envisager des pistes de régulation en lien avec le contrat d'objectifs/le projet d'école.	Tout public	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux : Faire le bilan des acquis des élèves Les outils diagnostiques du réseau : les épreuves diagnostiques et les épreuves formatives construites en parallèle avec les séquences issues nos programmes d'études Choix méthodologique du réseau : Démarche participative et réflexive cf. Projet pédagogique	Le formateur s'appuiera sur les épreuves diagnostiques et les épreuves formatives construites en parallèle avec les séquences issues des programmes d'études

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
5	O5: Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	*L'expérimentation de démarches, de dispositifs et d'outils favorisant la réflexivité collective *Le recueil d'information pour prendre du recul par rapport à ses pratiques *L'argumentation de ses choix en tant que professionnel	Appropriation des programmes d'études selon une démarche réflexive	cf. orientation 7 : Mobilisation dans plusieurs formations portant sur les programmes	Tout public		
5	O5: Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	Le portfolio	Approfondissement : mobilisation du portfolio comme outil de développement professionnel	Remobiliser la philosophie générale du portfolio et ses plus-values. Développer sa capacité d'observation, de questionnement, d'analyse et de régulation de ses pratiques professionnelles en mobilisant le portfolio. Expérimenter la formalisation de ses pratiques.	Tout public	Le reinvestissement et la mobilisation des balises communes	Prévoir des journées non consécutives pour disposer d'allers-retours permettant des expérimentations sur le terrain. Recommandation opérateur : aborder la question de l'écriture réflexive mais pas exclusivement et la mobilisation des traces.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier *Les pratiques collaboratives *La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative	cf. orientation 13 diverses formations en complémentarité : - Impact de la communication sur le climat de travail - Stimulation des membres de l'équipe éducative dans le cadre de projets collaboratifs - Renforcement des compétences professionnelles des membres de la fonction spécifique XXX par des échanges de pratiques Cf. Orientation 17 : - Renforcement des compétences de leadership nécessaires à la mise en place d'une dynamique collaborative au sein de l'école. - Développement d'une dynamique collaborative par le leadership partagé au sein de son équipe éducative - le plan de formation comme outil au service du processus formatif			
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier *Les pratiques collaboratives *La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative	Comment collaborer avec nos partenaires externes ? Répertorier les différentes collaborations qui peuvent être envisagées avec des partenaires externes en fonction du projet de notre école. Identifier des outils facilitateurs qui favorisent la collaboration. Définir les principes sur lesquels repose la collaboration en regard des besoins de notre école. Élaborer un plan d'action en regard des besoins identifiés et des partenariats souhaités dans notre école.	Tout public	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex : en termes de pédagogique et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu). Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique	La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier *Les pratiques collaboratives *La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative	Mieux communiquer avec les parents de nos élèves Mener un état des lieux des outils/supports de communication utilisés dans notre école. Définir les actions à déployer pour construire une relation de dialogues ouverts et constructifs avec les parents de mon école. Élaborer un cadre de communication qui valorise le rôle de chaque acteur et la relation de confiance avec les parents.	Tout public	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles : (par ex : en termes de pédagogique et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu). Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique	La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	*Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier *Les pratiques collaboratives *La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative	cf. orientation 5 Cap : lien maternel-primaire			

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	<p>L'élaboration d'une dynamique collective de développement professionnel dont l'intelligence collective</p> <p>*Les pratiques collaboratives</p> <p>*La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative</p> <p>*Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier</p>	cf. orientation 17 : Le plan de formation comme outil au service du processus formatif des équipes éducatives			

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	Les différentes formes et modalités des pratiques collaboratives	Thème transversal qui se retrouve dans différentes orientations et formations : cf. Orientation 5 : CAP cf. orientation 13 : - Impact de la communication sur le climat de travail - Stimulation des membres de l'équipe éducative dans le cadre de projets collaboratifs - Renforcement des compétences professionnelles des membres de la fonction spécifique XXX par des échanges de pratiques Cf. Orientation 17 : - Renforcement des compétences de leadership nécessaires à la mise en place d'une dynamique collaborative au sein de l'école. - Développement d'une dynamique collaborative par le leadership partagé au sein de son équipe éducative - le plan de formation comme outil au service du processus formatif				
6	O6: Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	Les outils et les méthodes pour enrichir/mettre en œuvre les pratiques collaboratives	Regard réflexif sur nos outils de travail collaboratif	Mener un état des lieux des outils de travail collaboratif utilisés au sein de notre école. Analyser les facteurs qui contribuent ou freinent leur mise en place/utilisation. Identifier et déployer les actions permettant de réguler, renforcer, pérenniser leur utilisation.	Tout public	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles : (par ex : en termes de pédagogique et d'identité, chaque école a sa problématique. Comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu). Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	La formation s'appuiera sur le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) et sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur sera en mesure d'ajuster son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECF

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECF : Intitulé de formation	CECF : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	L'appropriation des référentiels en général et de chaque référentiel en particulier et/ ou de rubriques/parties/ champs disciplinaires des référentiels Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Mise en œuvre des programmes : situations et séquences d'apprentissage	Comment décloisonner les différentes disciplines des sciences humaines en s'appuyant sur les programmes d'études ? Utiliser les programmes d'études en FHGES pour : Analyser des activités d'enseignement/apprentissages qui favorisent le croisement entre disciplines de sciences humaines, Elaborer une méthodologie spécifique aux sciences humaines en vue de l'intégrer dans ses pratiques.	Tout public d'une école	Les choix méthodologiques du réseau Les outils réseau	Les nouveaux programmes sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECF. Par défaut, pour les autres années d'études, les anciens programmes restent d'application. Les différentes portes d'entrée seront les sept repères méthodologiques généraux.
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	L'appropriation des référentiels en général et de chaque référentiel en particulier et/ ou de rubriques/parties/ champs disciplinaires des référentiels	La langue d'immersion: un vecteur d'apprentissage et non un frein pour les élèves de sa classe. Sélectionner des ressources pour élaborer des ponts entre les contenus d'apprentissage, la langue de scolarisation et la langue d'immersion pour acquérir des savoirs disciplinaires consistants. Identifier les facteurs qui facilitent et/ou freinent l'utilisation de ces ressources dans notre école. Déterminer comment mettre en place ces ressources afin d'assurer une vision commune et cohérente mon école.	Membres d'une équipe travaillant en immersion / binôme	Les choix méthodologiques du réseau Les outils réseau	Le formateur veillera à ce que la langue d'immersion soit un vecteur d'apprentissage et non perçu comme une discipline linguistique distincte. Il sera donc attendu que la formation permette d'associer sur un plan d'égalité les objectifs disciplinaires et les objectifs linguistiques en mobilisant des ressources telles que : les consignes, le matériel de la classe, les outils numériques, le travail sur le vocabulaire scolaire, les liens culturels,...
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	L'appropriation des référentiels en général et de chaque référentiel en particulier et/ ou de rubriques/parties/ champs disciplinaires des référentiels	Comment mettre en œuvre les programmes d'études dans le cadre de l'enseignement par immersion linguistique ? Établir des liens entre le programme études avec les pratiques pédagogiques et didactiques de l'enseignement linguistique EMILE Réfléchir en équipe/en binôme à la manière d'intégrer l'apprentissage de la langue d'immersion à travers les savoirs, savoir-faire disciplinaires décrits dans nos programmes d'études . Coconstruire des séquences d'apprentissage dans le cadre l'enseignement EMILE.	Membres d'une équipe travaillant en immersion / binôme	Les choix méthodologiques du réseau Les outils réseau	Les nouveaux programmes sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECF. Par défaut, pour les autres années d'études, les anciens programmes restent d'application. Les différentes portes d'entrée seront les sept repères méthodologiques généraux. Il ne s'agit pas ici de s'arrêter sur le programme des langues modernes, mais bien d'élargir à tous les programmes liés à l'enseignement en immersion, en fonction du projet de l'école.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Pilotage de l'implantation, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et référentiels au sein d'une école	Implémentation des programmes d'études dans une dynamique collaborative au sein de son équipe éducative	S'appuyer sur les programmes d'études pour mettre en place une dynamique de travail, au service des apprentissages et de la continuité au sein d'un cycle ou d'un degré en : * Identifiant les freins, obstacles et dérives qui pourraient se présenter dans l'implémentation du programme au sein de son équipe éducative ; * Examinant des leviers d'actions pour une utilisation optimale des programmes par les enseignants.	Directions Délégué en charge de la coordination pédagogique	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les outils R	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	L'appropriation des référentiels en général et de chaque référentiel en particulier et/ ou de rubriques/parties/champs disciplinaires des référentiels Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Prise en main et appropriation des programmes d'études	Situer la fonction des programmes d'études S'approprier la philosophie, les balises et les grandes orientations des programmes Comprendre les spécificités des programmes du CECP et dégager leur complémentarité avec le référentiel des compétences dans le cadre de la mise en œuvre du tronc commun Percevoir l'intérêt de l'outil en vue d'une implémentation sur le terrain et d'un transfert des pistes pédagogiques et didactiques dans des pratiques d'enseignement-apprentissage favorisant les apprentissages pour tous les élèves.	Tout public	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les outils R	Les modalités de formation novatrices sont les bienvenues (hybridation, classe inversée...) Les nouveaux programmes sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECP. Actuellement, jusqu'en P2. Par défaut, pour les autres années d'études, les anciens programmes restent d'application. Dégager une vision globale de la structure des programmes et sa philosophie en lien avec les valeurs d'efficacité et d'efficience du réseau.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Mise en œuvre des programmes : situations et séquences d'apprentissage Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Construire des séquences d'apprentissage en utilisant les programmes d'études Expérimenter le programme comme un réel outil au service des apprentissages. S'approprier une démarche didactique privilégiée et dégager les interactions, croisements et visées transversales pour réaliser des activités. Construire des séquences d'apprentissage enrichies en lien avec les repères méthodologiques (généraux et disciplinaires) et les séquences didactiques du programme en vivant des situations d'apprentissage et de prise en main du programme par le biais de différentes clés : disciplines, type d'activités, autonomies, langue de scolarisation et interdisciplinarité. Rattacher le programme avec les pratiques pédagogiques et didactiques déjà existantes.	Tout public	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les outils R	Les nouveaux programmes sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECP. Actuellement, jusqu'en P2. Par défaut, pour les autres années d'études, les anciens programmes restent d'application. Les différentes portes d'entrée seront : *La clé des disciplines : explicitation des choix disciplinaires effectués - Comment sont organisés les domaines disciplinaires ? Quels axes prioritaires sont mis en exergue ? *La clé du type d'activités : séquences d'activités, activités récurrentes ou planifications à plus long terme... Différents temps pour organiser les apprentissages. * La clé des autonomies (dans le programme maternel uniquement) : affective, sociale, motrice, cognitive et langagière - Quelle place pour l'enfant au sein de la classe ? Comment créer un climat favorisant les apprentissages ? * La clé du langage de scolarisation : focus sur ce qui peut faire obstacle aux apprentissages et réflexion sur l'explicitation des démarches et sur les traces à construire en classe. * La clé de l'observation des élèves en situation d'apprentissage, essentielle pour pouvoir évaluer et différencier. * La clé de l'interdisciplinarité pour donner du sens aux apprentissages et éviter une approche juxtaposée des contenus abordés.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes	Adaptation du contexte didactique et méthodologique dans le domaine XXX en fonction des besoins de ma classe	Actualiser/s'approprier une méthodologie pédagogique et didactique liée à la discipline de XXX en fonction des besoins de l'enseignant/de l'école ou des objectifs visés par la formation spécifique. Co-construire des séquences enrichies en vue de les présenter aux pairs, à la lumière des connaissances actualisées/acquises. Analyser et évaluer de manière réflexive ses pratiques pédagogiques à travers des échanges entre pairs.	Tout public	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les outils R	L'opérateur propose un intitulé qui lui est propre, mais veillera à soutenir les équipes à rentrer dans la vision globale du domaine d'apprentissage auquel appartient la discipline. * Pour le programme ECA : Expression plastique, Expression musicale, Expression française (théâtre) et Expression corporelle (danse) * Pour les mathématiques : géométrie, grandeurs, arithmétique, traitement de données * Pour le français : Écouter-parler, lire, écrire, programme PARLER * Pour les langues : Éveil aux langues, Langues modernes * Sciences * FMTTN : une seule discipline * Pour le programme de formation historique, géographique, économique et sociale : s'axer sur une seule discipline * Éducation à la philosophie et à la citoyenneté * Sciences * Histoire * Géographie * Éveil aux langues * Langues modernes : anglais, néerlandais, allemand * Vie économique et sociale * Éducation à la philosophie et à la citoyenneté * Éducation physique et à la santé : une discipline d'éducation physique spécifique (psychomotricité, un sport, une technique particulière...), une technique d'éducation au bien-être (maternelle) ou à la santé (primaire) visant la gestion de sa santé et de sa sécurité L'opérateur devra se baser sur le contexte didactique et méthodologique des programmes du CECP, notamment au niveau des repères méthodologiques, socles de notre vision.
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Conjuguer l'enseignement de la lecture et de l'écriture au fil du Tronc commun : des dispositifs qui favorisent la différenciation	(Re) questionner ses pratiques d'enseignement-apprentissage en abordant notamment les points suivants : * Les enjeux d'un enseignement conjoint de la lecture et de l'écriture ; * Les différentes facettes de l'apprentissage de la lecture/écriture ; * Des outils d'enseignement/apprentissage du savoir lire et du savoir écrire. en regard de la problématique d'école. Analyser et préparer une activité liée à une facette de l'apprentissage de la lecture/écriture	Tout public		Le séminaire est en complémentarité avec ces formations : * Contexte didactique et méthodologique d'une discipline : lecture - écriture - stratégies de lecture

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CCEP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Découvrir le programme P.A.R.L.E.R. (Parler, Apprendre, Réfléchir, Lire, Ensemble pour Réussir)	Appréhender les quatre composantes essentielles de l'enseignement/apprentissage de la lecture que sont : l'identification de mots, la compréhension du langage, la production d'écrits et l'acculturation à l'écrit. S'approprier le programme P.A.R.L.E.R. : les principes organisateurs et les habiletés. Découvrir la plateforme P.A.R.L.E.R., sa structure et son organisation. Analyser les implications de ce programme sur l'apprentissage, sur l'enseignement, sur la gestion de la classe et sur sa posture d'enseignant. Découvrir les aspects organisationnels du programme : mise en autonomie d'une partie de la classe, organisation des tests diagnostiques, planification des séances	Enseignants du M3 au P2	Les choix méthodologiques du réseau	Cette formation en 2 journées s'adresse aux enseignants en recherche d'un outil pour prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture et pour réduire les écarts entre les élèves. Le programme P.A.R.L.E.R. vise à développer des activités qu'il convient de mettre en œuvre dès l'enseignement maternel jusqu'à la fin du cycle 2 pour assurer au mieux la construction de compétences de lecture chez le jeune élève. Celui-ci a fait l'objet d'évaluations scientifiques rigoureuses et a prouvé son efficacité : les élèves qui en ont bénéficié ont davantage progressé que ceux qui n'y ont pas été soumis.
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Mettre en place le programme P.A.R.L.E.R. (Parler, Apprendre, Réfléchir, Lire, Ensemble pour Réussir)	S'approprier le programme P.A.R.L.E.R. : les principes organisateurs et les habiletés. Comprendre le fonctionnement de la plateforme P.A.R.L.E.R. et pouvoir aller rechercher rapidement les informations, outils et documents utiles à la mise en œuvre des habiletés du programme. Comprendre les concepts de différenciation, de groupes de besoins et d'autonomie. Gérer les aspects organisationnels : mise en autonomie d'une partie de la classe, organisation des tests diagnostiques, planification des séances en ateliers, constitution et gestion des groupes de besoins pour les différentes habiletés. Repérer les difficultés rencontrées dans les classes, y réfléchir, y remédier.	Enseignants du M3 au P2	Les choix méthodologiques du réseau	Cette formation en 4 journées s'adresse aux enseignants qui disposent du matériel didactique P.A.R.L.E.R. (guides et fichiers élèves) et qui veulent implémenter, cette année, ce programme dans leur classe). Concrètement, la formation les accompagnera et les soutiendra dans cette mise en œuvre. Elle prendra notamment appui sur la plateforme et permettra aux participants de disposer de tous les outils et informations nécessaires pour mettre en place les ateliers dans leur classe.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Interdisciplinarité dans les apprentissages par le projet de l'école du dehors Renforcer ses connaissances sur l'école du dehors afin de développer une approche interdisciplinaire à travers des activités d'apprentissage en lien avec les programmes d'études. Identifier et déployer les pistes d'actions dans une vision collective favorisant cette approche interdisciplinaire (éveil, français, mathématique, psychomotricité...) S'outiller, expérimenter, partager ses expériences afin de se lancer dans la mise en place d'un projet de l'école du dehors. Penser l'évaluation du projet pour pérenniser les actions.	Tout public	Les outils réseau : Projet pédagogique et éducatif Les choix méthodologiques du réseau L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique de l'école : locales, géographiques, territoriales	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Mise en œuvre des programmes : situations et séquences d'apprentissage	cf. orientation 5 CAP Ateliers proposant les thèmes suivants : - Domaines disciplinaires - Discipline spécifique liée à un domaine	Tout public		
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Mettre en place un projet PECA avec des organismes culturels proches de l'école	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	L'opérateur proposera un intitulé qui lui est propre, mais veillera, à partir de cette formation, à soutenir les équipes à rentrer dans la démarche du PECA et d'accompagner les équipes éducatives.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
7	O7: S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes	Connaissances scientifiques, didactiques et techniques en lien avec les référentiels et les programmes Programmes et référentiels au service de la transversalité et de l'interdisciplinarité	Interdisciplinarité dans les arts : Exploitation des sorties culturelles dans ma classe	Situer la sortie culturelle dans les enjeux du PECA et les besoins pédagogiques de sa classe. Réfléchir aux actions à mettre en place liées à l'interdisciplinarité avant, pendant et après la sortie. Planifier une sortie culturelle qui sera réalisée durant l'année scolaire. Évaluer le projet.	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	(Déclinaison en fonction de la sortie proposée pour le formateur)
8	O8: Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations	*La construction des apprentissages pour lutter contre les inégalités et discriminations * L'analyse des inégalités scolaires	Lutte contre les inégalités scolaires : Comment adapter ses pratiques pédagogiques au sein de mon école ?	Se questionner et prendre conscience de l'impact de ses actions pédagogiques sur le renforcement et/ou la construction des inégalités scolaires au sein de mon école et/ou de ma classe. Débattre et repérer collectivement les pratiques pédagogiques qui induisent et/ou renforcent les inégalités scolaires au sein de mon école. Construire une séquence d'enseignement - apprentissage en continuité selon un sujet spécifique en phase avec le repère méthodologique d'explicitation développé dans les programmes d'études du CECP. Définir dans quelle mesure les pistes pédagogiques ciblées ont permis à mes élèves d'évoluer dans leurs apprentissages.	Tout public	Les réponses propres de l'école à un problème spécifique : Éviter les inégalités scolaires La formation sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la construction de la formation Les outils réseau : Projet éducatif: Lutter contre toutes formes de discrimination Projet pédagogique : outil de repérage vers l'école de la réussite Les programmes d'études	Le formateur permettra à l'équipe éducative de mobiliser leurs compétences dans le cadre de la lutte contre les inégalités scolaires en référence au projet éducatif, au projet pédagogique et des programmes du CECP (cf. repères méthodologiques). Dans ce cadre, le formateur proposera des pratiques d'explicitation variées. Par ailleurs, il ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propres à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
8	O8: Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations	La construction des apprentissages pour lutter contre les inégalités et discriminations L'analyse des inégalités scolaires	Développer le langage oral et initier à la langue de scolarisation pour faire entrer tous les élèves dans les apprentissages (La Maternelle, c'est essentiel)	Les enfants arrivent à l'école maternelle avec des niveaux très inégaux d'accès à la langue suivant leur milieu d'origine. Tous les acteurs de l'école maternelle ont la responsabilité de développer une véritable pédagogie de la langue orale en soutenant en particulier les enfants les plus vulnérables, en vue de faire entrer progressivement tous les élèves dans le français en tant que langue des apprentissages scolaires. Étapes En prenant en compte les spécificités du contexte de l'école et les caractéristiques de son public : - S'approprier des outils et démarches pour observer et identifier les niveaux langagiers des élèves via des tests afin d'adapter ses démarches d'enseignement, de soutien et de suivi ; - Concrétiser et mettre en oeuvre les gestes professionnels à poser par les acteurs du maternel pour accompagner le développement du langage et de la langue de scolarisation.	Enseignants du maternel Membres du personnel travaillant dans le niveau maternel/maturité 1 de l'enseignement spécialisé	Réinvestissement et mobilisation de balises communes Ancrage social et prise en compte des caractéristiques de son public Contextualisation avec la réalité du pouvoir organisateur et/ou de l'école Approfondissement et mise en oeuvre d'un objet dans le contexte du pouvoir organisateur et/ou de l'école	
8	O8: Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations	La construction des apprentissages pour lutter contre les inégalités et discriminations L'analyse des inégalités scolaires	Favoriser les transitions familles-école pour assurer un démarrage positif de la scolarité (La maternelle c'est essentiel)	Concrétiser par des actions l'attention particulière à porter aux enfants des milieux précarisés et/ou issus de la diversité et à leur famille pour, d'une part, leur assurer un cadre respectueux, non-jugeant et rassurant et, d'autre part, leur permettre de comprendre le fonctionnement de leur univers scolaire, parfois éloigné de la culture familiale. Étapes En prenant en compte les spécificités du contexte de l'école et les caractéristiques de son public : - Identifier les besoins des parents en lien avec l'entrée à l'école maternelle de leur enfant dans le contexte de l'école et développer les gestes, attitudes et pratiques professionnelles ad hoc ; - Identifier les besoins des enfants, concrétiser et mettre en oeuvre les gestes, attitudes et pratiques professionnelles nécessaires à la transition famille-école ; - Construire les repères dont ont besoin les enfants qui entrent à l'école pour comprendre le fonctionnement de la classe et de l'école.	Enseignants du maternel Membres du personnel travaillant dans le niveau maternel/maturité 1 de l'enseignement spécialisé	Réinvestissement et mobilisation de balises communes Ancrage social et prise en compte des caractéristiques de son public Contextualisation avec la réalité du pouvoir organisateur et/ou de l'école Approfondissement et mise en oeuvre d'un objet dans le contexte du pouvoir organisateur et/ou de l'école.	

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
8	O8: Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations	La construction des apprentissages pour lutter contre les inégalités et discriminations L'analyse des inégalités scolaires	Lever les malentendus sociocognitifs pour assurer les apprentissages de tous les élèves (La maternelle c'est essentiel)	Le sens des apprentissages scolaires n'apparaît pas toujours clairement à tous les élèves surtout s'ils proviennent de milieux culturellement plus éloignés de l'école. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des dispositifs et des stratégies d'apprentissage qui permettent à tous les élèves de percevoir les apprentissages visés et d'en discerner les enjeux. Étape En prenant en compte les spécificités du contexte de l'école et les caractéristiques de son public : - Développer les gestes professionnels qui permettent de proposer des stratégies d'entrées dans les apprentissages scolaires pour tous les enfants.	Enseignants du maternel Membres du personnel travaillant dans le niveau maternel/maturité 1 de l'enseignement spécialisé	Réinvestissement et mobilisation de balises communes Ancrage social et prise en compte des caractéristiques de son public Contextualisation avec la réalité du pouvoir organisateur et/ou de l'école Approfondissement et mise en oeuvre d'un objet dans le contexte du pouvoir organisateur et/ou de l'école	
9	O9: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation	Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre conceptuel et juridique FLS, FLE, FLSCO et des dispositifs DASPA et FLA L'identification et l'analyse des profils langagiers et des besoins des élèves Les outils didactiques spécifiques	Élaboration et concrétisation du projet d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants ou assimilés (DASPA) dans l'école Identifier les outils et les ressources pour évaluer les profils et les besoins des élèves allophones ou francophones vulnérables de l'école (SOLEM, CECRL...) En fonction des besoins identifiés, développer des dispositifs permettant de s'approprier la didactique du FLA/FLSCO en fonction du programme du réseau Établir un projet d'accueil et de scolarisation pour la classe DASPA au regard des prescrits légaux et des dispositifs mis en place. Mettre en place des processus d'autorégulation pour pérenniser les dispositifs mis en place.	Tout public	L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique	La formation devra être en lien avec le projet d'école et les objectifs généraux du Décret visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (D. 07-02-2019) Le projet d'accueil et de scolarisation doit comprendre les modalités déterminées par le gouvernement (cf. 07-02-2019, Article 11) Le formateur ajustera le projet de prévention en fonction de la réalité de terrain des bénéficiaires. Le suivi de la formation s'opère sur une année scolaire : 2 journées pour concevoir le projet et 1 à 2 journées de régulation Le formateur doit également proposer un « atelier de partage de pratiques » dans la continuité de cette formation.	

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
9	O9: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation	L'identification et l'analyse des profils langagiers et des besoins des élèves Les outils didactiques spécifiques	Élaboration et mise en œuvre du projet d'accompagnement FLA de l'école Identifier les outils et les ressources pour évaluer les profils et les besoins des élèves allophones ou francophones vulnérables de l'école (SOLEM, CECRL...) En fonction des besoins identifiés, développer des dispositifs permettant de favoriser l'accès à la langue d'apprentissage tout en tenant compte des spécificités propres aux disciplines en lien avec les programmes. Établir un projet d'accompagnement FLA au regard des prescrits légaux et des dispositifs mis en place. Mettre en place des processus d'autorégulation pour pérenniser les dispositifs mis en place.	Tout public	L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique	La formation devra être en lien avec le projet d'école et les objectifs généraux du Décret visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (D. 07-02-2019) Le projet d'accompagnement FLA doit comprendre les modalités déterminées par le gouvernement (cf. Décret visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, Article 11) Le formateur ajustera le projet de prévention en fonction de la réalité de terrain des bénéficiaires.
9	O9: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation	La diversité linguistique, sociale et culturelle Le contexte plurilingue pour enseigner Les outils pédagogiques et didactiques spécifiques	Mettre en œuvre la didactique du FLSCO (Français langue de scolarisation) dans la classe pour rendre visible la langue de scolarisation Prendre conscience du double enjeu : l'acquisition du français comme langue de communication (FLE) et comme langue de scolarisation (FLSCO) et le lien didactique qui les relie. Réfléchir et mettre en œuvre des outils ciblant les compétences en français en tant que langue de scolarisation/d'apprentissage (à l'oral et à l'écrit) dans différentes matières, en fonction de la réalité de la classe, l'école. En s'appuyant sur le programme, construire des scénarios pédagogiques qui rendent visibles la langue de scolarisation dans une vision interdisciplinaire.	Tout public	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles : (par ex : en termes de pédagogique et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu).	L'IFPC prenant en charge la compréhension des différents dispositifs (FLA, FLE, FLSCO) ainsi que les différents profils des élèves, la formation portera sur une démarche réflexive portant sur l'approfondissement et le réajustement des pratiques pédagogiques et didactiques liées à l'enseignement du FLSCO dans le contexte de l'école, de la classe. La formation devra être en lien avec le programme et tenir compte de visée méthodologie via le repère méthodologique : « rendre visible la langue de scolarisation »

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
9	O9: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation	La diversité linguistique, sociale et culturelle	Les langues au service de la diversité sociale, culturelle et linguistique des élèves pour faciliter l'entrée dans la culture scolaire	Tout public	L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau	L'apprentissage d'une langue seconde prend appui sur la ou les langue(s) déjà acquise(s) ; ces langues sont un levier pour l'apprentissage du français et elles ne doivent pas être minorées ou rejetées (valorisation du plurilinguisme)
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Le champ conceptuel des besoins spécifiques	Mettre en place des stratégies didactiques communes en lien avec les aménagements raisonnables dans notre école	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes. L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	Le formateur aura une connaissance approfondie en matière d'école inclusive. Il s'agit d'inscrire les formations dans une d'environnement d'apprentissage accessible pour tous et répondant aux besoins de tous. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation		Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Les stratégies d'enseignement dans le cadre de l'école inclusive	Comment identifier les degrés d'appropriation des élèves et mettre en place des stratégies de régulation ?	<p>Mieux comprendre l'intérêt d'identifier les besoins d'apprentissage de mes élèves afin de leur apporter une intervention appropriée.</p> <p>Analyser des outils d'observation qui permettent d'identifier et de comprendre le processus d'apprentissage de mes élèves.</p> <p>Identifier les démarches réflexives et expérimentales à adopter en fonction des besoins des élèves et de la situation d'apprentissage.</p> <p>S'exercer en intégrant ces outils d'observation dans des pratiques d'enseignement apprentissage.</p>	Tout public	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), 	<p>Le formateur aura une connaissance approfondie en matière d'école inclusive. Il s'agit d'inscrire les formations dans un environnement d'apprentissage accessible pour tous et répondant aux besoins de tous ; de généraliser des adaptations individuelles (ex. pyramide d'intervention).</p> <p>Le formateur proposera des outils pour observer les élèves afin de récolter des indices pertinents dans la manière d'apprendre de l'élève (savoir-faire/savoir-être) et de ses stratégies d'apprentissage.</p>
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Les stratégies d'enseignement dans le cadre de l'école inclusive	Comment planifier son enseignement pour répondre aux besoins des élèves en difficultés d'apprentissage de ma classe ?	<p>Mieux comprendre l'intérêt de planifier son enseignement afin d'anticiper les difficultés d'apprentissage de mes élèves.</p> <p>Identifier sur quoi peut porter ma planification : l'aménagement de l'environnement, la préparation d'outils/de matériels, des scénarios pédagogiques...</p> <p>Lister les étapes nécessaires à une planification efficace.</p> <p>Déterminer comment s'organiser pour intégrer cette planification dans ses pratiques pédagogiques en fonction des besoins des apprenants.</p>	Tout public	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), 	<p>Le formateur aura une connaissance approfondie en matière d'école inclusive. Il s'agit d'inscrire les formations dans un environnement d'apprentissage accessible pour tous et répondant aux besoins de tous.</p> <p>Il s'agit pour le formateur de fournir des outils qui permettent d'analyser les besoins des élèves afin de concevoir des dispositifs d'apprentissage adaptés en conséquence.</p>
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Les stratégies d'enseignement dans le cadre de l'école inclusive	Formation à la méthode TEACCH : Encadrement du stage pratique des enseignants assimilés à une classe de pédagogie adaptée se rapportant aux élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme	<p>Développer des compétences professionnelles utiles à l'accompagnement des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme à travers la méthode TEACCH.</p> <p>Expérimenter la méthodologie à travers des outils et des moyens liés à la méthode TEACCH.</p> <p>Analyser et porter un regard réflexif sur son expérience permettant le transfert des acquis d'accompagnement éducatifs observés et réalisés en cours de stage lors de la journée de formalisation des travaux pratiques organisés par IFPC.</p>	Membre du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire spécialisé	<p>Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la construction de la formation</p> <p>Le réinvestissement des balises communes</p>	<p>Les bénéficiaires de formation devront impérativement suivre les 3 journées de formation théorique organisées par l'IFPC pour bénéficier de la formation pratique.</p> <p>Dans ce cadre, le CECP s'assura de la présence des bénéficiaires de formation à la partie théorique et proposera des lieux de stage adapté en vue de la formalisation de leurs travaux pratiques.</p> <p>Le maître de stage aidera le stagiaire à développer une démarche réflexive en lien avec l'accompagnement des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme dans le cadre de l'application de la méthode TEACCH.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation		Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Le travail collaboratif entre des MDP de l'enseignement ordinaire et les MDP de l'enseignement spécialisé et/ou des pôles territoriaux et/ ou des CPMS	Collaborer pour répondre aux besoins de nos élèves en difficultés d'apprentissage	<p>Identifier le rôle et les missions des différents acteurs qui accompagnent nos élèves en difficultés d'apprentissage.</p> <p>Définir les balises d'un travail collaboratif permettant la mutualisation des expertises afin d'assurer la transition, la coopération et la continuité entre les différents acteurs.</p> <p>Établir un plan d'action pour organiser, mobiliser et dynamiser les ressources nécessaires afin de répondre aux besoins de nos élèves.</p>	Tout public	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à un réseau en particulier <p>Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations</p>	<p>Le formateur aura une bonne connaissance en matière d'école inclusive et du décret relatif à la mise en place des pôles territoriaux. Il identifiera le rôle et les missions des différents acteurs impliqués qui accompagnent les élèves en difficultés d'apprentissage.</p> <p>Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.</p>
10	O10: Contribuer à rendre l'école inclusive	Les stratégies d'enseignement dans le cadre de l'école inclusive	Cf. Orientation 5 CAP autour des troubles				
11	O11: Contribuer à la transition socio-écologique	Le pilotage des projets en lien avec les enjeux de la transition écologique et le développement durable au sein des écoles	Cf. Orientation 13 La gestion des ressources et des relations humaines				

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
11	O11: Contribuer à la transition socio-écologique	La sensibilisation de tous les MDP et en particulier pour les MDP du qualifiant de secteurs professionnels concernés par ces enjeux	Comment mettre en place des activités/des projets sur xxx dans ma classe/notre école ? (En lien avec la transition écologique)	Identifier et comprendre les enjeux liés à la mise en place des activités/des projets XXX dans ma classe/ dans notre école. Définir les stratégies à déployer pour assurer la collaboration, la coordination et la continuité des activités/des projets XXX dans ma classe/ dans notre école. Déterminer les moyens d'action à mettre en place en regard de la réalité de terrain et des ressources mobilisables.	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à un réseau en particulier	La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique). Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Nous attendons des propositions axées sur le travail autour : d'un milieu (le jardin, les forêts, les sols, l'air, la planète...), d'un lieu (sa maison, son école, son quartier, sa ville, d'un domaine (l'énergie, les déchets, la vie quotidienne, l'alimentation...), d'une espèce (animale, végétale)... Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	* La compréhension, l'appropriation et le renforcement des processus de professionnalisation des fonctions spécifiques notamment dans le cadre de l'école inclusive	Entr'apprendre (étape 3) : Transfert et évaluation du processus	Sur la base de l'expérience vécue et des acquis engrangés lors de l'étape 2 (en interréseau) : *Identifier les éléments à réinvestir dans ses pratiques en lien avec les référentiels et les programmes ; *Identifier les éléments à diffuser aux collègues et les éventuels besoins de formations ultérieures ; *Identifier comment les différents acquis de stage pourront être mobilisés avec les collègues et avec les élèves	Tout public	Les outils réseau : programmes d'études Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes	Les 3 étapes sont regroupées sur une seule et même année scolaire. En s'inscrivant à un stage d'observation et d'immersion en entreprise, le participant s'engage à suivre chacune de ces étapes. L'inscription à cette troisième étape doit faire suite à l'inscription à l'IFPC.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	Les compétences communes et spécifiques de différentes fonctions. Les compétences administratives, juridiques et/ ou déontologiques en lien avec la fonction considérée : Les éducateurs, Les puéricultrices, Les équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux, Les paramédicaux de l'enseignement spécialisé, Les enseignants en immersion, Les accompagnateurs CEFA	Délégué-référent/Fonction XXX : Prendre sa place dans sa fonction	<p>Construire un cadre d'intervention en adéquation avec la fonction/mission, en tenant compte du contexte de mon école.</p> <p>Adopter et adapter sa posture en fonction du contexte.</p> <p>Prendre du recul sur les actions d'intervention déployées, les évaluer et les réguler en fonction du contexte.</p> <p>Mobiliser le portfolio professionnel : amorcer son projet personnel de formation, insérer les traces expérientielles de compétences renforcées par cette formation.</p>	<p>Puériculteur</p> <p>Paramédicaux</p> <p>Éducateur délégué en charge de coordination pédagogique - référent pour les membres du personnel débutants y compris les temporaires débutants</p> <p>délégué - référent numérique</p> <p>délégué en charge des relations avec les parents</p> <p>délégué en charge de la coordination des enseignants référents</p> <p>délégué en charge de la coordination des maîtres de stage</p> <p>délégué en charge de médiation et de la gestion des conflits entre élèves</p> <p>délégué en charge de l'orientation des élèves</p> <p>délégué - référent aux besoins</p>	<p>Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles : (par ex : en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu).</p>	<p>La formation se décline en fonction de la fonction XXX. Les fonctions attendues sont : éducateur, puéricultrice, membre d'une équipe paramédicale, pluridisciplinaire des pôles.</p> <p>En fonction des besoins liés à la fonction, les autres formations du programme viendront compléter l'offre et répondre aux besoins de formation de ces fonctions spécifiques.</p> <p>Références : Le décret du 20 juillet 2023 relatif au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement + AGCF du 18 janvier 2024 fixant les modèles de plan de développement des compétences professionnelles, de rapport d'évaluation et de plan d'accompagnement individualisé des personnels de l'enseignement</p> <p>Il est attendu une formation accompagnant le référent à se construire son approche d'accompagnement sur une année scolaire, avec retours réflexifs réguliers.</p> <p>La formation devra aussi tenir compte des limites de l'accompagnement en tant que référent.</p> <p>Cet atelier de partage de pratiques portera sur la mise en oeuvre de son rôle, sa mission et sur les façons de communiquer avec ses collègues dans ce cadre, liés à l'observation en classe .</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	Les compétences communes et spécifiques de différentes fonctions. Les compétences administratives, juridiques et/ ou déontologiques en lien avec la fonction considérée : Les éducateurs, Les puéricultrices, Les équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux, Les paramédicaux de l'enseignement spécialisé, Les enseignants en immersion, Les accompagnateurs CEFA	Penser le projet éducatif et pédagogique de notre Pôle territorial	Coconstruire le projet éducatif et pédagogique du Pôle et en faire un outil de pilotage de l'action éducative en : * Définissant l'identité de l'équipe (cohérence et cohésion dans la vision commune des valeurs et du fonctionnement) ; * Mutualisant nos ressources et nos expertises. Définir les besoins de formation et planifier son processus formatif dans une vision collective.	Équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux Coordonnateur d'un pôle territorial La direction de l'école siège	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont : * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propres à notre réseau	En fonction des besoins liés à la fonction, les autres formations du programme viendront compléter l'offre et répondre aux besoins de formation de ces fonctions spécifiques. L'opérateur doit être capable de mener une analyse des besoins des participants et de les orienter dans leur processus formation. Il devra entre autres connaître les programmes de formation de l'IR et du R et avoir une expérience en coaching.
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	Les différents délégués ou délégués-référent en charge de missions spécifiques au service de l'équipe, du collectif: (1) missions, rôles, responsabilités, postures et mise en œuvre de ces missions avec l'équipe, (2) spécificités liées à la mission collective	Délégué en charge du mécanisme de soutien et de développement des compétences professionnelles des membres du personnel : échanges de pratiques entre pairs de l'enseignement secondaire spécialisé	Partager des expériences entre pairs afin de faire évoluer ses pratiques, liées à la mise en œuvre de son rôle au sein de son école Se situer dans ses missions avec l'outil d'autopositionnement. Elaborer un plan d'action personnel en vue de réajuster ses pratiques.	Délégué en charge du mécanisme de soutien et de développement des compétences professionnelles des membres du personnel	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	Références : Le décret du 20 juillet 2023 relatif au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement + AGCF du 18 janvier 2024 fixant les modèles de plan de développement des compétences professionnelles, de rapport d'évaluation et de plan d'accompagnement individualisé des personnels de l'enseignement Il est attendu une formation accompagnant le référent à se construire son approche d'accompagnement sur une année scolaire, avec retours réflexifs réguliers. La formation devra aussi tenir compte des limites de l'accompagnement en tant que référent. Cet atelier de partage de pratiques portera sur la mise en œuvre de son rôle, sa mission et sur les façons de communiquer avec ses collègues dans ce cadre, liés à l'observation en classe .

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	Les compétences communes et spécifiques de différentes fonctions. Les compétences administratives, juridiques et/ ou déontologiques en lien avec la fonction considérée : Les éducateurs, Les puéricultrices, Les équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux, Les paramédicaux de l'enseignement spécialisé, Les enseignants en immersion, Les accompagnateurs CEFA	Devenir le garant de la santé et du bien-être dans mon école	Comprendre la mission de référent privilégié de l'éducation au bien-être et à la santé pour promouvoir une école active. Faire un état des lieux du contexte environnemental, interne et externe, afin d'identifier les projets/activités à mettre à place. Piloter les actions dans une vision collective et interdisciplinaire pour : *découvrir et expérimenter des activités motrices diversifiées et différenciées; *permettre aux élèves d'acquérir un ensemble d'outils visant à adopter un mode de vie sain et actif dans et en dehors de l'école.	Maître de psychomotricité Maître d'éducation physique	Préalable indispensable : avoir compris et assimilé la nouvelle vision systémique du cours d'éducation physique et à la santé (cf. référentiel EP&S et programmes d'études du CECP)
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	La requalification des enseignants de cours techniques ou de pratiques professionnelles pour intervenir dans le cadre du référentiel FMTN	Le réseau proposera plutôt un soutien pédagogique et didactique : cf. orientation 7 : - Perfectionner/actualiser ses connaissances pédagogiques et didactiques dans le domaine d'apprentissage XXX (FMTN) cf. programme numérique déjà rédigé précédemment	Tout public		

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
12	O12: Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière	Référents relais dans le cadre du PECA (à articuler aux missions collectives)	Le réseau proposera plutôt un soutien pédagogique et didactique cf. orientation 7 : - interdisciplinarité dans les arts, - projet PECA... cf. orientation 5 CAP Atelier proposant le thème lié au PECA	Tout public		
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*Le leadership (partagé, distribué) La gestion des ressources et de relations humaines	cf. orientation 17 : 1- Renforcer ses compétences de leadership au sein de sa fonction de direction. 2- Développement d'une dynamique collaborative par le leadership partagé au sein de l'école	Sujet 1 : Directions Sujet 2 : Tout public		
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	* Le processus formatif et les plans de formation	Cf orientation 17 Le plan de formation comme outil au service du processus formatif de l'équipe éducative	Directions		
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement	Mise à jour de ses connaissances administratives en regard des circulaires et des décrets dans le cadre du pilotage de son école	Directions	Les préoccupations, les objectifs, les objets spécifiques au réseau Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence aux prescrits légaux Avis n° 3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence et le décret définissant le statut des directions et les missions du directeur (2/02/2007). Le formateur proposera des mises en situation permettant d'établir des liens avec la réalité de terrain des directions. Il permettra une analyse approfondie de circulaires et des décrets en lien avec le plan de pilotage/le projet de l'école.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines	Gestion de projets collaboratifs au sein de mon école	Approfondir son statut et son rôle de « garant » dans la mise en œuvre du projet d'école par l'identification des ressources mobilisables de son équipe éducative. Donner du sens aux différents projets à mener/à venir en sensibilisant les membres de l'équipe éducative sur l'importance de leur contribution et des apports qui en résulte ; * Amélioration de ses compétences professionnelles et de son climat de travail * Prise en charge de responsabilités en fonction de ses aptitudes * Reconnaissance de son appartenance au sein de l'équipe éducative *... Instaurer une cohésion d'équipe par la concrétisation d'actions pédagogiques cohérentes axées sur des critères d'observation, des éléments à prélever et des documents ressources disponibles en réponse aux résultats à atteindre et du public ciblé. Pratiquer un échange de suivi avec les membres de l'équipe éducative en proposant des pistes de résolution et/ou d'investigation réalisables par le biais de concertations, de réunions, de débats....en fonction des besoins de son école	Directions	Les outils du réseau : Projet éducatif : Equipe enseignante solidaire et responsable Projet pédagogique : Progression des élèves Les programmes du réseau Les choix méthodologiques du réseau	Le formateur s'appuiera sur les outils du réseau : Projet éducatif, projet pédagogique et les programmes d'études. Le formateur proposera un dispositif de formation permettant à la direction d'impliquer les membres de l'équipe éducative dans la mise en œuvre de projet(s) en lien avec les objectifs ciblés. Dans ce cadre, il proposera un intitulé en conséquence. Le formateur ajustera son dispositif de formation en fonction du contexte environnemental et des spécificités de l'école.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines	Comment gérer la dynamique de groupe de mon équipe éducative ?	Analyser les phénomènes de groupe au sein de l'équipe de manière à répondre aux enjeux de la gestion humaine de son école. Résoudre des situations professionnelles en mettant en place des outils et des pratiques efficaces. Dégager des pistes d'actions pour (ré) agir sur la dynamique du groupe de son équipe.	Directions Coordonnateur d'un pôle territorial	Les réponses propres de l'école à un problème spécifique Chaque école a sa problématique par rapport à la dynamique de groupe	Les outils et pratiques attendues sont : la théorie des quatre étapes de Tuckman, la PNL, la CNV. L'opérateur doit proposer des mises en situation riches permettant aux participants de s'exercer à la dynamique de groupe.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines	Comment conduire le changement dans mon école ?	Directions	<p>Les réponses propres de l'école à un problème spécifique : Chaque direction est confronté à la problématique de la résistance au changement</p> <p>Cette formation est complémentaire à la formation initiale des directions dans laquelle la question de résistance au changement est notamment abordée dans l'axe d'intégration de la FID. Par conséquent, cette formation est une continuité aux modèles spécifiques liés à la FID</p>	Cette formation est complémentaire à la formation initiale des directions dans laquelle la question de résistance au changement est notamment abordée dans l'axe d'intégration de la FID. Par conséquent, cette formation est une continuité aux modèles spécifiques liés à la FID.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	Les directions et directions-adjointes : (1) La communication, (2) Le pilotage de l'école, (3) Le leadership (partagé; distribué), (4) La gestion des ressources et des relations humaines, (5) La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement, (6) La gestion des situations de crise (7) Le mécanisme de soutien et de développement des compétences professionnelles et le mécanisme d'évaluation	<p>Membre(s) de la direction: : Etre accompagné dans l'entretien de développement professionnel et dans la rédaction d'un plan de développement des compétences professionnelles (PDCP) de son équipe</p> <p>Identifier les éléments à prélever dans l'objectif d'alimenter et de faciliter l'échange dans une dynamique constructive.</p> <p>Situer l'entretien de développement et le PDCP dans la continuité du contrat d'objectifs de son école.</p> <p>Analyser les retours reçus du membre du personnel et ajuster ses actions/ ses recommandations en conséquence.</p> <p>Réajuster / mettre en lien les objectifs de développement du membre du personnel, en les alignant aux besoins du PDP et du contrat d'objectifs de l'école.</p>	Directions	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école</p> <p>Les choix méthodologiques du réseau</p>	<p>Le formateur proposera un dispositif de formation en référence aux prescrits légaux : Le décret du 20 juillet 2023 relatif au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement + AGCF du 18 janvier 2024 fixant les modèles de plan de développement des compétences professionnelles, de rapport d'évaluation et de plan d'accompagnement individualisé des personnels de l'enseignement</p> <p>Il s'appuiera également sur les outils du réseau : projet éducatif, projet pédagogique et les programmes d'études.</p> <p>Le formateur proposera des méthodes, des pratiques, des démarches facilitant la concrétisation d'actions pédagogiques en phase avec une problématique et/ou un contexte particulier. Dans ce cadre, il proposera un intitulé en conséquence.</p> <p>Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CCEP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	Les directions et directions-adjointes : (1) La communication, (2) Le pilotage de l'école, (3) Le leadership (partagé; distribué), (4) La gestion des ressources et des relations humaines, (5) La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement, (6) La gestion des situations de crise (7) Le mécanisme de soutien et de développement des compétences professionnelles et le mécanisme d'évaluation	Coconstruire un outil d'observation des pratiques pédagogiques des enseignants au sein de mon école	Coconstruire un outil d'observation des pratiques d'enseignement cohérents avec le projet éducatif et pédagogique de l'école et le référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Elaborer une stratégie pour communiquer cet outil à l'équipe. Expérimenter et ajuster cet outil d'observation avec la mise en situation, en cohérence avec les actions pédagogiques du plan de pilotage de mon école. Apprendre à construire et à communiquer des feedbacks constructifs en cohérence avec l'outil d'observation.	Direction Délégué en charge du mécanisme de soutien et de développement des compétences professionnelles des membres du personnel	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les outils réseau	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence aux prescrits légaux : Le décret du 20 juillet 2023 relatif au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement + AGCF du 18 janvier 2024 fixant les modèles de plan de développement des compétences professionnelles, de rapport d'évaluation et de plan d'accompagnement individualisé des personnels de l'enseignement Le formateur proposera des méthodes, des pratiques, des démarches facilitant la concrétisation d'actions pédagogiques en phase avec une problématique et/ou un contexte particulier. Dans ce cadre, il proposera un intitulé en conséquence. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines	Aborder le conflit autrement au sein de mon école	Identifier les différentes composantes d'une situation de conflit qui pourrait être rencontrée au sein de son école. En fonction des besoins identifiés ou d'une situation déjà vécue par les participants, analyser des pistes de réflexions, d'actions et d'outils qui permettent d'anticiper et de gérer des situations de conflits.	Directions Coordonnateur d'un pôle territorial	Les réponses propres de l'école à un problème spécifique L'inscription dans une approche contextualisée avec la réalité spécifique de l'école	

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La compréhension, l'appropriation et le renforcement des processus de professionnalisation des fonctionnaires spécifiques. Les compétences communes et spécifiques de différentes fonctions Les compétences administratives, juridiques et/ ou déontologiques en lien avec la fonction considérée	Renforcement des compétences professionnelles des membres de la fonction spécifique XXXX par des échanges de pratiques Partager son expérience et ses pratiques de métier sur une thématique XXXX . Dégager des pistes de réflexion propres à son contexte scolaire axées sur l'utilisation d'outils et de pratiques efficaces. Créer un réseau de praticiens créatifs et réflexifs par le biais de canaux communicationnels.	Chef de travaux - Chef d'atelier - Secrétaire de direction - Éducateur économiste - Coordonnateur d'un pôle territorial Directions Équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	Le formateur s'appuiera sur les modalités des fonctions reprises dans le décret relatif aux fonctions de promotion et de sélection (4/01/1999) et l'arrêté du gouvernement de la communauté française [...] fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné en vue d'accéder à la nomination à une fonction de sélection et de promotion (24/03/1997). Le décret fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné (06/06/1994). Le décret du 17 juin 2021 portant création des Pôles territoriaux chargés de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire [...] Le dispositif de formation sera axé sur des thématiques en lien avec la spécificité de la fonction : par exemple, pour les chefs d'atelier : l'organisation et la conduite de réunions, l'organisation des activités techniques et pratiques au sein de l'école, la rédaction adéquate des documents pédagogiques, l'organisation des stages... (liste non exhaustive). Le formateur établira un lien avec le portfolio professionnel afin que le membre XXX puisse y apporter des ajustements.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	* Développement des compétences professionnelles dans la gestion de situations de crise Les compétences communes et spécifiques de différentes fonctions	Fonction XXX : Gestion et anticipation de « situations de crise » au sein de mon école Envisager de nouvelles façons d'appréhender l'action par la reconstruction de ses expériences professionnelles en : * Partageant et analysant des situations de crise vécues et/ou fictives afin d'en dégager les composantes et les répercussions sur le bien-être de l'équipe éducative/des élèves propre à son établissement * Déterminant des modes d'organisation, des méthodes, des procédures, des moyens... qui permettent de gérer une situation de crise en fonction du contexte et des spécificités de son école * Mettant en pratique les solutions envisagées et en tirer des enseignements	Chef de travaux - Chef d'atelier - Secrétaire de direction - Éducateur économiste - Coordonnateur d'un pôle territorial Directions Équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Les réponses propres à l'école à un problème spécifique : gestion de crise	Le formateur s'appuiera sur les modalités des fonctions reprises dans le décret relatif aux fonctions de promotion et de sélection (4/01/1999) et le décret fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné (06/06/1994). Le décret du 17 juin 2021 portant création des Pôles territoriaux chargés de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire [...] Les thématiques attendues sont la violence scolaire, la dynamique collaborative, la résistance au changement, la gestion des conflits .. (liste non exhaustive) Le formateur demandera aux participants d'envoyer au préalable une « situation de crise » à laquelle ils ont été confrontés. Il proposera des « situations de crise » diverses sur lesquelles les participants pourront s'exercer et établir des liens avec leur propre contexte scolaire.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Relation au Pouvoir Organisateur	Apprendre à gérer un établissement scolaire en collaboration avec les règles internes définies par le (les) Pouvoir(s) Organisateur(s) susceptibles d'affecter le candidat à une des fonctions de sélection ou de promotion.	Chefs d'atelier, chefs de travaux d'atelier, secrétaires de direction, éducateurs économes	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Sensibilisation à la gestion administrative	S'approprier les spécificités de la législation scolaire. Appréhender et connaître la structure et l'organisation de l'enseignement spécialisé.	Chefs d'atelier, chefs de travaux d'atelier, secrétaires de direction, éducateurs économes	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Formation technique de l'Éducateur Économe	Comprendre et définir la mission de l'Éducateur Économe. Pourvoir à la mission de l'Éducateur Économe en s'appropriant les démarches pratiques liées à cette fonction.	Candidats éducateurs économes	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Formation technique du Secrétaire de Direction	Comprendre et définir la mission du Secrétaire de Direction. Pourvoir à la mission du Secrétaire de Direction en s'appropriant les démarches pratiques liées à cette fonction.	Candidats secrétaires de direction	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Formation technique du Chef d'atelier et du Chef de travaux d'atelier	Définir la mission et les responsabilités du chef d'atelier et/ou du chef de travaux d'atelier. Déterminer des pistes d'action favorisant la communication avec les équipes éducatives (programmes, législation, réglementation, suivi des stages des élèves...) Établir des relations perspicaces favorisant : la gestion, la méthode et le suivi du travail.	Candidats chef d'atelier et chefs de travaux d'atelier	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.
13	O13: Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion	*La gestion des ressources et des relations humaines *La gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement * La communication	Développer des projets pédagogiques	Définir la notion de projets pédagogiques, ses objectifs et cibler les acteurs concernés. Déterminer les critères d'analyse et de gestion se rapportant à la conception d'un projet pédagogique. Apprendre à utiliser ses critères dans la mise en œuvre du projet pédagogique. Établir un parallèle avec les projets existants au sein de l'établissement. Pouvoir évaluer et réguler un projet pédagogique.	Candidats chef d'atelier et chefs de travaux d'atelier	Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques au réseau : Formation initiale permettant l'accès et la nomination aux postes de sélection et de promotion	Cette formation répondra aux objectifs de la formation professionnelle continue qui visent à construire progressivement son identité professionnelle.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CCEP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
14	O14: Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices	La clarification du métier, le développement de l'identité professionnelle, de son sentiment de compétences, d'appartenance à un groupe et de sa capacité de résilience Le développement d'une logique d'intégration et de soutien (notamment structurelle) des enseignants novices par l'équipe	Accueillir et accompagner les enseignants débutants : mise en place d'un tutorat d'intégration dans mon école (tutorat entre le référent enseignants débutants et l'enseignant débutant)	Construire un dispositif d'accompagnement en prenant en compte la réalité de mon école : *Choisir un (d'être) tuteur et le (se) préparer à sa mission. *Soutenir le développement des (de ses) compétences relationnelles, pédagogiques et de leadership nécessaire au tutorat. *Favoriser l'attractivité et la fidélisation d'un nouvel enseignant : motiver sa venue, assurer son intégration, participer au développement de ses compétences professionnelles.	Directions	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la construction de la formation Le réinvestissement des balises communes	Le formateur aura une bonne connaissance du décret fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement, du métier et des missions du directeur d'école. Il maîtrisera le nouveau modèle de gouvernance (responsabilisation et autonomisation des acteurs, leadership partagé).

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
14	O14: Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices	Le développement d'une logique d'intégration et de soutien (notamment structurelle) des enseignants novices par l'équipe La clarification du métier, le développement de l'identité professionnelle, de son sentiment de compétences, d'appartenance à un groupe et de sa capacité de résilience Le cadre administratif et organisationnel dans lequel s'inscrit l'action de l'enseignant	Premiers pas dans l'enseignement officiel subventionné au CECP Découvrir les programmes d'études du CECP, les orientations pédagogiques sous-tendues par ces programmes et plus spécifiquement la manière dont ils proposent de mettre en œuvre les contenus et attendus des référentiels. Comprendre la signification et les défis inhérents à une approche évolutive et à une vision de la pédagogie inclusive et rationnelle au sein du réseau. Identifier et mettre en œuvre les éléments propices à une collaboration efficace avec l'équipe éducative dans l'intérêt de l'élève à besoins spécifiques.	Membre du personnel novice (moins de 5 ans dans le pôle) et membres du personnel en immersion	Les choix méthodologiques du réseau Les outils réseau	Pour aborder la vision du réseau, l'opérateur s'appuiera sur le projet éducatif et pédagogique du CECP ainsi que sur les programmes d'études. Il convient également de connaître le cadre réglementaire et législatif inhérent aux pôles territoriaux.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
14	O14: Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices	La clarification du métier, le développement de l'identité professionnelle, de son sentiment de compétences, d'appartenance à un groupe et de sa capacité de résilience Le développement d'une logique d'intégration et de soutien (notamment structurelle) des enseignants novices par l'équipe	Assurer ma fonction de référent "enseignants débutants" : le tutorat	Mettre en place le tutorat pour assurer ma fonction de référent "enseignants débutants" : *Identifier les Savoir Faire Comportementaux (SFC) essentiels à la fonction de tuteur. *Activer les leviers d'engagement, de motivation pour mener à bien la mission de tuteur. *Mobiliser les compétences relationnelles nécessaires à créer la relation de confiance avec l'enseignant débutant. *Développer sa capacité communicationnelle et d'empathie à l'égard de l'enseignant débutant.	Délégués-référents des enseignants débutants ou toute autre personne de l'équipe éducative soucieux de mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé pour un ens. débutant.	Les réponses propres du réseau à une problématique spécifique : Insérer l'enseignant débutant au sein de l'équipe éducative Les choix méthodologiques du réseau	
14	O14: Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices	* La clarification du métier, le développement de l'identité professionnelle, de son sentiment de compétences, d'appartenance à un groupe et de sa capacité de résilience * Le cadre administratif et organisationnel dans lequel s'inscrit l'action de l'enseignant	Prendre ma place, mes responsabilités, mon autonomie au sein de mon école en tant qu'enseignant débutant	Réfléchir ses pratiques enseignantes à partir d'analyse de cas et/ou de situations vécues portant sur le travail collaboratif, les relations avec les familles, avec l'institution et avec les partenaires externes, les procédures administratives de fonctionnement d'une école/classe. À partir de ces réflexions, *Créer un inventaire de questions à poser, à la direction, à l'équipe éducative, au référent enseignant débutant et en garder des traces. *Identifier d'autres pistes d'actions et outils à déployer visant la responsabilisation et l'autonomie pour exercer mon métier d'enseignant avec aisance. Mobiliser le portfolio professionnel : amorcer son projet personnel de formation, insérer les traces expérientielles de compétences renforcées par cette formation.	Formation à destination des enseignants travaillant depuis moins de 5 ans. Les enseignants débutants d'une même école sont invités à venir accompagnés par un enseignant référent.	Les réponses propres du réseau à une problématique spécifique : Insérer l'enseignant débutant au sein de l'équipe éducative en complémentarité avec la mise en place du tutorat Les choix méthodologiques du réseau Les outils du réseau : projet éducatif et pédagogique et programmes d'études	Le formateur proposera des analyses de cas concrets et sollicitera le partage d'expériences des bénéficiaires de formation en fonction de leur réalité de terrain potentielle (stages, intérim, type d'enseignement...) en lien avec le développement de la responsabilisation et l'autonomie de l'enseignant débutant. Le formateur s'appuiera sur les projets éducatif, pédagogique et les programmes d'études du réseau.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
14	O14: Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices	La gestion de classe : organisationnelle, climat de classe La gestion des apprentissages	Mise en place des conditions favorables à la gestion de classe et des apprentissages au sein de mon école	Réfléchir ses pratiques d'enseignement-apprentissage à partir d'analyse de cas et/ou de situations vécues portant sur la gestion de classe dans une activité d'apprentissage. À partir de ces réflexions, établir les liens avec les conditions et les facteurs sous-jacents à une gestion et climat de classe propices aux apprentissages (posture de l'enseignant et de l'élève, motivation des élèves et construction de sens, engagement/responsabilisation/autonomie des élèves). Dégager des pistes d'actions et les mettre en pratique pour ensuite mener une analyse réflexive lors du partage entre pairs. Mobiliser le portfolio professionnel : amorcer son projet personnel de formation, insérer les traces expérientielles de compétences renforcées par cette formation.	Formation à destination des enseignants travaillant depuis moins de 5 ans. Les enseignants débutants d'une même école sont invités à venir accompagnés par un enseignant référent.	Les réponses propres du réseau à une problématique spécifique : Insérer l'enseignant débutant au sein de l'équipe éducative et faciliter son entrée et/ou son perfectionnement dans la fonction Les choix méthodologiques du réseau Les outils du réseau : projet éducatif et pédagogique et programmes d'études	Le formateur proposera des cas concrets permettant aux bénéficiaires de formation d'analyser leurs pratiques d'enseignement et de partager leur expérience en fonction de leur réalité de terrain potentielle (stages, intérim, type d'enseignement...) en phase avec la gestion de classe et les apprentissages des élèves. Le formateur veillera à ce que les participants puissent entre les journées de formation : - Tester les pistes d'action envisagées et en tirer des enseignements ; - Partager leur expérience en vue d'évaluer et d'ajuster communément leurs pratiques d'enseignement-apprentissage ; - Établir une articulation avec le projet éducatif/pédagogique et les programmes d'études de l'école et/ou du réseau.
15	O15: Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	Les pratiques d'évaluation en lien avec les référentiels et les programmes Approche pratique et réflexive de l'observation au service des apprentissages, de la régulation des apprentissages, et de l'accompagnement personnalisé dans une logique d'approche évolutive des apprentissages	cf. orientation 5 CAP Ateliers proposant les thèmes suivants : - Domaines disciplinaires - Discipline spécifique liée à un domaine (l'évaluation au même titre que la différenciation sera abordée pendant ces ateliers) - l'évaluation des apprentissages des élèves				

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
15	O15: Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	Les pratiques d'évaluation en lien avec les référentiels et les programmes	<p>Construire des évaluations dans le domaine d'apprentissage XXX/une discipline XXX</p> <p>En prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques des programmes d'études en lien avec le domaine d'apprentissage XXX/une discipline XXX :</p> <p>*Analyser des outils d'évaluation, sélectionner ceux qui conviennent le mieux selon l'objet d'évaluation ciblé;</p> <p>*Co-construire des évaluations intégrées dans des contextes d'enseignement/apprentissage en vue de les présenter aux pairs.</p> <p>Prendre du recul sur ces évaluations par l'analyse réflexive entre pairs.</p> <p>Réfléchir à comment les intégrer dans sa pratique en fonction de la situation d'enseignement/apprentissage, de sa finalité et des besoins des apprenants.</p>	Tout public	<p>Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes</p> <p>Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)</p> <p>Les choix méthodologiques du réseau</p> <p>Les outils R</p>	<p>La formation se décline en fonction du programme (maternel, P1, P2, ECP...). L'opérateur propose un intitulé propre faisant référence aux déclinaisons retenues.</p> <p>Les nouveaux programmes d'études pour l'enseignement du CECP sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECP. Actuellement, jusqu'en.....(compléter) Par défaut, pour les autres années d'étude, les anciens programmes d'étude pour l'enseignement du CECP restent d'application.</p> <p>La formation se décline en fonction du domaine d'apprentissage. (français, mathématiques... ou plus spécifique : grandeurs, les méthodes de lecture...) L'opérateur propose un intitulé propre faisant référence aux déclinaisons retenues.</p> <p>Le formateur cible une discipline et/ou un domaine spécifique et il adaptera l'intitulé en conséquence.</p> <p>Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
15	O15: Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	<p>Les pratiques d'évaluation en lien avec les référentiels et les programmes</p> <p>Les outils d'évaluation au service des apprentissages</p> <p>Approche pratique et réflexive de l'observation au service des apprentissages, de la régulation des apprentissages, et de l'accompagnement personnalisé dans une logique d'approche évolutive des apprentissages</p>	<p>Comment construire des évaluations formatives au service de l'apprentissage ?</p> <p>En prenant appui sur les programmes d'études en lien avec le domaine XXX :</p> <p>Repérer des obstacles aux attendus visés en XXX,</p> <p>Identifier des stratégies dans les disciplines xxx qui permettent de lever les obstacles identifiés,</p> <p>Créer, mettre en œuvre et réguler des évaluations formatives en lien avec la discipline XXX.</p>	Tout public d'une école	<p>Les choix méthodologiques du réseau</p> <p>Les outils réseau</p>	<p>Les nouveaux programmes sont les outils de référence dès leur parution et diffusion par le CECP. Par défaut, pour les autres années d'études, les anciens programmes restent d'application.</p> <p>Les différentes portes d'entrée seront les sept repères méthodologiques généraux.</p> <p>L'opérateur choisit un domaine au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> * domaine 1 Français, arts et culture * domaine 2 : langues modernes * domaine 3 : mathématiques, sciences et techniques * domaine 4 : Sciences humaines * domaine 5 : Education physique, bien-être et santé <p>OU une discipline de l'un de ces domaines.</p>
15	O15: Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	Les outils d'évaluation au service des apprentissages	<p>Mettre en place une stratégie commune d'évaluation dans notre école</p> <p>Actualiser les connaissances pédagogiques et didactiques en matière d'évaluation.</p> <p>Faire le bilan des pratiques d'évaluation déployées par les membres de l'équipe éducative.</p> <p>Élaborer une stratégie commune d'évaluation en vue de soutenir nos élèves dans leurs apprentissages, et de garantir une pratique pédagogique et didactique commune et cohérente.</p> <p>Définir les conditions nécessaires pour mettre en place cette stratégie d'évaluation.</p>	Tout public	<p>Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes</p> <p>Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école à sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)</p> <p>Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations</p>	<p>Préalable indispensable : les participants doivent comprendre les enjeux de l'évaluation dans une logique d'approche évolutive des apprentissages.</p> <p>La formation s'appuiera sur les documents de référence du CECP (projet éducatif/pédagogique).</p> <p>Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.</p> <p>Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de l'école comme lieu de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	Utiliser le XXXX pour s'exercer au processus démocratique dans mon école	Découvrir la pédagogie institutionnelle afin d'installer dans son école un lieu de vie démocratique, de sociabilisation et d'éducation. S'approprier un des dispositifs de la pédagogie institutionnelle : le XXXX Identifier les procédures et les différentes techniques pour mettre en place ce type de dispositif en prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques du programme. Déterminer comment l'implémenter dans son école pour assurer une vision commune et cohérente du dispositif.	Tout public	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les outils R	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) Le formateur cible un dispositif spécifique. Il adaptera l'intitulé en conséquence. Nous attendons des propositions spontanées de formation qui s'axent sur les dispositifs suivants : - Le conseil de classe -Le conseil d'école - Le conseil communal des enfants
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de l'école comme lieu de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	Animer des ateliers philosophiques dans les classes maternelles	Mieux comprendre l'intérêt d'animer des ateliers philosophiques dès la maternelle. Identifier les conditions nécessaires pour animer les ateliers philosophiques. Analyser des outils pratiques sur lesquels s'appuyer pour animer ces ateliers philosophiques. Déterminer comment les implémenter dans un enseignement-apprentissage en tenant compte des besoins des apprenants et de l'objectif d'apprentissage.	Enseignants du maternel	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Les outils R	La formation portera sur l'approfondissement et le réajustement des pratiques pédagogiques et didactiques liées au domaine spécifié et devra mettre en pratique des pistes pédagogique, didactique et méthodologie liées aux 5 thématiques : École inclusive/AR, redoublement/décrochage, ECA/PECA, FLA/FLSCO, Tronc commun. Le formateur devra d'approfondir le sujet en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de l'école comme lieu de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	Comment enseigner la philosophie et la citoyenneté dans un domaine d'apprentissage spécifique ?	À partir d'un domaine d'apprentissage spécifique/d'une discipline spécifique, identifier les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui peuvent être croisés avec celles développées en philosophie et citoyenneté. Analyser des pratiques d'enseignement-apprentissages qui favorisent le croisement des disciplines en prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques du programme. S'exercer en créant un scénario pédagogique en prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques du programme.	Enseignants du maternel	Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Les outils R	CSA philo et citoyenneté

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	L'utilisation de XXX pour développer des pratiques démocratiques et citoyennes dans ma classe	S'approprier les supports XXX afin de développer des pratiques démocratiques et citoyennes dans ma classe. Identifier les procédures et les différentes techniques pour le mettre en place en prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques du programme. S'exercer en l'intégrant dans un scénario pédagogique.	Tout public	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) Il s'agit ici d'approfondir un des supports de l'IFPC (littérature de jeunesse, une composition musicale, des photos, des tableaux, le photolangage...) en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Voir les outils utilisés par l'IFPC Point d'attention : les ateliers philosophiques ne seront proposés que dans le prochain programme de formation afin de laisser le temps, aux membres des équipes éducatives, de s'approprier et de mettre en place des pratiques démocratiques et citoyennes au sein de leur école.
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	L'utilisation de XXX pour développer des pratiques démocratiques et citoyennes avec mes élèves	S'approprier les supports XXX afin de développer des pratiques démocratiques et citoyennes dans ma classe. Identifier les procédures et les différentes techniques pour le mettre en place en prenant appui sur les pistes pédagogiques et didactiques du programme. S'exercer en l'intégrant dans un scénario pédagogique.	Maître de philosophie et de citoyenneté	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les choix méthodologiques du réseau Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques) Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)	Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022) Il s'agit ici d'approfondir un des supports de l'IFPC (littérature de jeunesse, une composition musicale, des photos, des tableaux, le photolangage...) en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Voir les outils utilisés par l'IFPC

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école : méthodes, dispositifs et outils de l'école comme lieu de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents)	Réaliser des activités/projets pour s'engager dans la vie sociale et démocratique mon école	<p>Identifier des activités/des projets qui permettent aux élèves de s'engager et d'assumer des responsabilités citoyennes, culturelles, sociales et écologiques au sein de mon école.</p> <p>Sélectionner des activités/projets pertinents en fonction des priorités de mon école, de l'actualité, des milieux (internes/externes à l'école)...</p> <p>Déterminer les conditions pour intégrer les activités/les projets dans mon école.</p> <p>Identifier les partenaires de soutien externes à impliquer dans les activités/les projets.</p>	Tout public	<p>Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques)</p> <p>Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)</p>	<p>Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022)</p> <p>Le formateur devra d'approfondir le sujet en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.</p>
16	O16: Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	La citoyenneté, la citoyenneté mondiale, la citoyenneté numérique	Aborder la question xxx par la réalisation d'un projet pour développer des pratiques citoyennes dans notre école	<p>Identifier et comprendre les enjeux liés à la mise en place du projet XXX dans notre école.</p> <p>Analyser les facteurs qui contribuent ou freinent la mise en place du projet.</p> <p>Identifier les moyens d'action possibles à mettre en place en tenant compte des outils, des personnes ressources (partenaires internes/externes à l'école), des ressources (financières, matériel...).</p> <p>Déterminer comment implémenter le projet dans notre école pour en assurer une vision commune et cohérente.</p>	Tout public	<p>Les préoccupations, les objectifs, les valeurs, les objets spécifiques aux réseaux (ex. neutralité, cours philosophiques)</p> <p>Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)</p>	<p>Le formateur proposera un dispositif de formation en référence au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Livre 1er, 2 et 6 (mis à jour le 29/08/2022)</p> <p>Le formateur ciblera une thématique spécifique à partir de laquelle il développera des objectifs. Il adaptera l'intitulé en conséquence.</p> <p>Nous attendons des propositions spontanées de formation qui s'axent sur : la diversité culturelle/artistique, les convictions, les pratiques discriminatoires, le développement durable, l'environnement, toute forme d'exclusion/d'inégalité...</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet d'école	Découvrir le sens, les enjeux, le cadre théorique, la fonction du projet d'école. Élaborer un projet d'école comme un outil de pilotage de l'action éducative pour : * Construire une identité forte, en cohérence et en cohésion, de l'équipe éducative; * Redéfinir la vision commune de l'école en termes de valeurs, de fonctionnement, de projets éducatif et pédagogique; * Mettre en évidence les choix pédagogiques et les actions concrètes particulières que l'équipe éducative entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur (en phase avec le contrat d'objectifs).	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	L'élaboration et mise en œuvre des plans de pilotage	Contribuer à l'élaboration du plan de pilotage de son école	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)	La formation s'appuiera sur le décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Une première journée est organisée en équipe de direction, en réponse à des besoins personnalisés. Les deux journées suivantes seront organisées en école, en réponse à des besoins collectifs.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	L'élaboration et mise en œuvre des plans de pilotage	Contribuer à la mise en œuvre du contrat d'objectifs de son école	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)	La formation s'appuiera sur le décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Une première journée est organisée en équipe de direction, en réponse à des besoins personnalisés. Les deux journées suivantes seront organisées en école, en réponse à des besoins collectifs.
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	Le processus formatif et les plans de formation	Piloter le processus formatif en regard des objectifs spécifiques du contrat d'objectifs de mon école	Directions Délégué en charge de coordination pédagogique	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	La formation s'appuiera sur le décret portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS. La formation visera : * l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation de son école : travail avec une situation concrète, opérationnalisation des possibles appris en IR en fonction du contexte de mon école et de la spécificité de mon réseau et à partir des objectifs spécifiques de mon plan de pilotage/contrat d'objectifs (pour les écoles) * l'articulation du portfolio (notamment partie b) au plan de formation * la mobilisation du portfolio comme outil de développement professionnel des équipes

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CCEP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	Le rôle, l'implication des MDP dans le cadre de la gestion du leadership pédagogique distribué ou partagé...	Renforcer ses compétences de leadership	<p>Mener une analyse de son propre leadership mis en place dans sa fonction de direction.</p> <p>Identifier les actions et dispositifs à mettre en place pour renforcer son propre leadership.</p> <p>Mobiliser le portfolio professionnel : amorcer son projet personnel de formation, insérer les traces expérientielles de compétences renforcées par cette formation.</p>	Directions	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles : (par ex : en termes de pédagogique et d'identité, chaque école a sa problématique, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu).	L'IFPC abordera le développement du travail collaboratif. Cette formation viendra compléter celle-ci en insistant sur le leadership à assurer pour une dynamique collaborative, en fonction des besoins des participants.
17	O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	Le rôle, l'implication des MDP dans le cadre de la gestion du leadership pédagogique distribué ou partagé...	Développement d'une dynamique collaborative par le leadership partagé au sein de l'école	<p>Éclaircir la notion de leadership partagé pour améliorer le leadership des membres de l'équipe en situation et mener un état des lieux des pratiques existantes dans l'école.</p> <p>En fonction des besoins identifiés, mettre en place des dispositifs propices à faciliter l'intelligence collective, la co-construction, la créativité et l'innovation en équipe au service de la dynamique collaborative. (projet d'école, projet pédagogique, mise en œuvre du contrat d'objectif...)</p> <p>Évaluer et réajuster ces dispositifs en fonction de la réalité de l'équipe éducative en tenant compte des conditions, des freins et des leviers.</p>	Tout public	Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations	L'IFPC abordera le développement du travail collaboratif. Cette formation viendra compléter celle-ci en insistant sur le leadership partagé à instaurer au sein d'une équipe éducative, en fonction de ses besoins.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
17	<p>O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel</p>	<p>Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique*, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive</p> <p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) et la procédure exceptionnelle de maintien et les possibilités de recours</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>Lutte contre le redoublement et le décrochage : Piloter les actions de l'équipe éducative de son école pour la réussite de tous les élèves</p>	<p>En lien avec le contrat d'objectifs de mon école, s'approprier la démarche pour piloter les actions de l'équipe éducative pour :</p> <p>* Mener une analyse des pratiques de son école, de son équipe éducative sur le statut de l'évaluation, de l'erreur et sur les pratiques déployées dans les classes de son école.</p> <p>* Réfléchir entre pairs aux actions à déployer avec l'équipe éducative pour construire la vision collective de l'école pour lutter contre le redoublement et le décrochage scolaire en :</p> <p>* Amener les enseignants à s'interroger sur la nécessité d'un partenariat éducatif avec les parents ;</p> <p>* Mettre en place des pratiques au service du non-redoublement.</p>	<p>Directions + Tout public si la modalité de suivi est une formation</p>	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <p>* Locales, géographiques, territoriales,</p> <p>* Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école),</p> <p>* Les spécificités propre à un notre réseau</p> <p>Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique</p>	<p>Il ne s'agit pas d'un CAP mais d'une formation démarrant par une journée entre direction pour analyser ses propres actions et élaborer les stratégies à mettre en place avec son équipe par la suite : en accompagnement par un CSA de la direction ou de son équipe OU en journée pédagogique.</p> <p>Cette formation fait partie d'un processus pour mettre en place un accompagnement ad hoc des élèves au service de leur réussite, avec différentes portes d'entrée en fonction des besoins des écoles :</p> <p>* Le PECA</p> <p>* Le FLA</p> <p>* L'école inclusive et les AR ligne</p> <p>* Lutte contre le redoublement</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
17	<p>O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel</p> <p>Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique*, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive</p> <p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) et la procédure exceptionnelle de maintien et les possibilités de recours</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	École inclusive et aménagements raisonnables : Piloter les actions de l'équipe éducative pour la réussite de tous les élèves	<p>En lien avec le contrat d'objectifs de mon école, s'approprier la démarche pour piloter les actions de l'équipe éducative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mener une analyse des pratiques de son école, de son équipe éducative sur l'accompagnement de la difficulté scolaire. * Réfléchir entre pairs aux actions à déployer pour amener la vision collective de l'école inclusive et des aménagements raisonnables en: * Accompagner l'encadrement des élèves à besoins spécifiques; * Amener le changement de posture; * Identifier les différentes collaborations (pôles territoriaux - parents - partenaires extérieurs- travail collaboratif) 	Directions + Tout public si la modalité de suivi est une formation	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau <p>Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique</p>	<p>Il ne s'agit pas d'un CAP mais d'une formation démarrant par une journée entre direction pour analyser ses propres actions et élaborer les stratégies à mettre en place avec son équipe par la suite : en accompagnement par un CSA de la direction ou de son équipe OU en journée pédagogique.</p> <p>Cette formation fait partie d'un processus pour mettre en place un accompagnement ad hoc des élèves au service de leur réussite, avec différentes portes d'entrée en fonction des besoins des écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le PECA * Le FLA * L'école inclusive et les AR ligne * Lutte contre le redoublement

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
17	<p>O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel</p>	<p>Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique*, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive</p> <p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) et la procédure exceptionnelle de maintien et les possibilités de recours</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>Français langue de scolarisation : Piloter les actions de l'équipe éducative de son école pour la réussite de tous les élèves</p>	<p>En lien avec le contrat d'objectifs de mon école, s'approprier la démarche pour piloter les actions de l'équipe éducative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mener une analyse des pratiques de son école, de son équipe éducative sur l'apprentissage du français, langue de scolarisation. * Réfléchir entre pairs aux actions à déployer pour amener la vision collective de l'école sur l'enseignement du français langue de scolarisation ; * Amener les élèves dans des situations d'apprentissage complexes ; * Déterminer les évaluations à pratiquer autour des compétences langagières tant à l'oral qu'à l'écrit ; * Créer des ponts entre la famille et l'école. 	<p>Directions + Tout public si la modalité de suivi est une formation</p>	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Locales, géographiques, territoriales, * Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école), * Les spécificités propre à notre réseau <p>Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique</p>	<p>Il ne s'agit pas d'un CAP mais d'une formation démarrant par une journée entre direction pour analyser ses propres actions et élaborer les stratégies à mettre en place avec son équipe par la suite : en accompagnement par un CSA de la direction ou de son équipe OU en journée pédagogique.</p> <p>Cette formation fait partie d'un processus pour mettre en place un accompagnement ad hoc des élèves au service de leur réussite, avec différentes portes d'entrée en fonction des besoins des écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le PECA * Le FLA * L'école inclusive et les AR ligne * Lutte contre le redoublement

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
17	<p>O17: Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel</p>	<p>Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique*, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive</p> <p>Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires)</p> <p>Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) et la procédure exceptionnelle de maintien et les possibilités de recours</p> <p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) : Piloter les actions de l'équipe éducative de son école pour la réussite de tous les élèves</p>	<p>En lien avec le contrat d'objectifs de mon école, s'approprier la démarche pour piloter les actions de l'équipe éducative pour :</p> <p>* Mener une analyse des pratiques de son école, de son équipe éducative sur l'ECA et le PECA et saisir leur complémentarité.</p> <p>* Réfléchir entre pairs aux actions à déployer pour amener la vision collective de l'école sur la mise en place du PECA comme « facilitateur de l'apprentissage "et 'différenciateur d'apprentissage', comme levier de développement d'épanouissement de l'élève et comme outil d'inclusion des familles.</p>	<p>Directions + Tout public si la modalité de suivi est une formation</p>	<p>L'inscription dans une approche enracinée, contextualisée avec la réalité spécifique R ou école (ou encore des équipes, voire des sous-équipes). Ces réalités sont :</p> <p>* Locales, géographiques, territoriales,</p> <p>* Liées à l'ancrage social (notamment le tissu social propre à l'école),</p> <p>* Les spécificités propre à notre réseau</p> <p>Les réponses propres du réseau ou de l'école à un problème spécifique</p>	<p>Il ne s'agit pas d'un CAP mais d'une formation démarrant par une journée entre direction pour analyser ses propres actions et élaborer les stratégies à mettre en place avec son équipe par la suite : en accompagnement par un CSA de la direction ou de son équipe OU en journée pédagogique.</p> <p>Cette formation fait partie d'un processus pour mettre en place un accompagnement ad hoc des élèves au service de leur réussite, avec différentes portes d'entrée en fonction des besoins des écoles :</p> <p>* Le PECA</p> <p>* Le FLA</p> <p>* L'école inclusive et les AR ligne</p> <p>* Lutte contre le redoublement</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECF

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECF : Intitulé de formation	CECF : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
18	O18: Développer un climat scolaire positif	* La prévention et la prise en charge du harcèlement	Plan d'intervention autour des problématiques de violence et/ou de harcèlement au sein de mon école	Tout public	La réponse propre de l'école à un problème spécifique : Résoudre des problématiques liées au harcèlement / violence selon les besoins identifiés avec implication des partenaires internes (enseignants ...) et externes (parent...) à l'école Les formations sur mesure : prise en compte du cadre environnemental et des spécificités de l'école	Le formateur orientera la conception du plan d'intervention en fonction des situations de crise vécues par l'école et de critères spécifiques : conscientisation du rôle des acteurs, implication des parents, instauration de méthodes disciplinaires fermes, renforcement des normes prosociales, collaboration avec des personnes-ressources externes....liste non exhaustive. Il fera des propositions d'outils d'intervention/de prévention susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins des écoles dans le cadre du harcèlement/violence. Il ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.
18	O18: Développer un climat scolaire positif	* La prévention et la gestion des conflits entre élèves, les problématiques de violence	IFPC Formation commandée par le pouvoir régulateur (Formation pour les éducateurs) cf. orientation 12 : fonction XXX : prendre sa place au sein de l'équipe éducative			
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire Les compétences relationnelles et émotionnelles des MDP ; les postures pour instaurer un climat scolaire positif ; le bien-être des MDP	Améliorer le climat scolaire : développer la synergie par un renforcement de la cohésion et de la cohérence des membres de l'équipe éducative	Tout public	Le réinvestissement des balises communes Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école	Le formateur proposera des démarches, des méthodes, des outils, des pratiques d'intervention susceptibles de renforcer le sentiment de synergie au sein d'une école en fonction de son contexte environnemental et de ses spécificités propres. Le harcèlement ne sera pas repris dans ce lot, car il fait partie intégrante d'un autre lot. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire Les compétences relationnelles et émotionnelles des MDP ; les postures pour instaurer un climat scolaire positif ; le bien-être des MDP	Penser les espaces scolaires pour favoriser l'épanouissement des élèves	Déterminer les besoins de l'école afin d'instaurer un bon climat scolaire en régulant les espaces. Coconstruire un projet de « mieux vivre ensemble » pour l'école, dans une vision collective d'équipe éducative, en pensant : * les règles communes à l'école (normes, règles, cadre sécurisant) ; * les aménagements des espaces ; * la gestion des comportements/émotions des élèves au sein de ces espaces ; * les outils de gestion de conflits nécessaires au projet (de prévention et d'intervention). Prendre du recul pour analyser les actions déployées, les évaluer et les réguler.	Tout public	Le réinvestissement des balises communes Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école	Le formateur proposera des démarches, des méthodes, de techniques et d'outils de prévention et d'intervention susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins des écoles dans le cadre du développement des compétences psychosociales des élèves. Le harcèlement ne sera pas repris dans ce lot, car il fait partie intégrante d'un autre lot. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Le soutien du développement des compétences socio-émotionnelles des élèves, leurs implications sur les apprentissages et le partenariat avec les CPMS	Agir face aux difficultés de régulation émotionnelle pour XXX au sein de sa classe	Etablir un état des lieux des difficultés de régulation émotionnelle rencontrées par nos élèves pour XXX. Identifier des stratégies nécessaires et des ressources mobilisables pour favoriser la régulation émotionnelle des élèves en regard de la réalité de terrain. Réfléchir à comment mettre en œuvre ces stratégies au sein de ma classe/de notre école.	Tout public d'une école	Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles/PMS (par ex. en termes de pédagogie et d'identité, chaque école a sa problématique par rapport au redoublement, comment agir sur la situation de mon école/de ma classe à partir de la compréhension de cet enjeu)/Les réponses propres du réseau ou de l'école/CPMS à un problème spécifique	Nous attendons ici des formations proposant la mise en œuvre d'un dispositif particulier : médiation animale, cellule bien-être, outil stimulant les capacités d'inhibition, méditation dynamique, outils pour renforcer l'estime de soi des élèves...
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Le soutien du développement des compétences socio-émotionnelles des élèves, leurs implications sur les apprentissages et le partenariat avec les CPMS	Mettre en œuvre un dispositif XXX en vue de développer les compétences socio-émotionnelles de mes élèves	S'approprier le dispositif XXX qui répond au besoin de développement des compétences socio-émotionnelles des élèves de ma classe/de notre école. Identifier les facteurs qui facilitent et/ou freinent l'utilisation de ce dispositif dans ma classe/dans notre école. Déterminer comment mettre en œuvre ce dispositif dans ma classe en collaboration avec le CPMS.	Tout public d'une école	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes Les formations sur mesure : prise en compte des spécificités de l'école dans la co-construction des formations Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles	Nous attendons ici des formations proposant la mise en œuvre d'un dispositif particulier : médiation animale, cellule bien-être, outil stimulant les capacités d'inhibition, méditation dynamique, outils pour renforcer l'estime de soi des élèves... Il est aussi recommandé d'inclure les CPMS dans les projets éducatifs globaux de l'école, en leur permettant de contribuer à ces initiatives

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Le soutien du développement des compétences socio-émotionnelles des élèves, leurs implications sur les apprentissages et le partenariat avec les CPMS	Intégration progressive et transversale de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelles (EVRAS) dans sa classe	Examiner comment les projets éducatifs et pédagogiques du réseau peuvent appuyer les objectifs de l'EVRAS. Identifier les freins ou les craintes à l'intégration de l'EVRAS dans les activités scolaires. Identifier les partenaires extérieurs et les ressources disponibles. Coconstruire un projet pour intégrer l'EVRAS de manière pluridisciplinaire et transversales, en faisant le lien avec les programmes d'études.	Enseignants de M3 à la S3	Le réinvestissement et la mobilisation des balises communes. Les spécificités, la singularité, le particularisme des réseaux, des écoles	Chaque élève devra bénéficier de contenus relatifs à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) tout au long de son parcours, de la 3e maternelle à la 3e secondaire. L'EVRAS doit être intégrée de manière progressive et transversale, abordant de nombreuses questions au travers de disciplines variées : éducation physique et santé, éducation à la philosophie et à la citoyenneté, sciences, formation historique, géographique, économique et sociale, ainsi que dans les domaines manuels, techniques, technologiques et numériques. Cette généralisation est ensuite renforcée par l'intervention complémentaire d'opérateurs extérieurs labellisés qui nourrissent et développent ces séquences d'apprentissage par la tenue d'animations EVRAS. Cette intervention sera rendue obligatoire, pour les élèves de sixième primaire et de quatrième secondaire de l'enseignement ordinaire et pour les élèves de Maturité IV, en phase 2 de la forme 3 et de quatrième année de la forme 4 de l'enseignement spécialisé. Ces animations peuvent être augmentées, auprès d'autres élèves et tout au
18	O18: Développer un climat scolaire positif	Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire La prévention et la gestion des conflits entre les élèves, les problématiques de violence	Outils de gestion de conflit entre les élèves au sein de mon école	Gérer le conflit en tenant compte du contexte : *Identifier les problèmes récurrents de conflits entre les élèves au sein de mon école ; *Établir les liens entre les élèves et leur milieu et les influences dans leur environnement. S'approprier les méthodes, techniques et outils adaptés à la situation pour : *Engendrer des comportements positifs entre les élèves ; *Faciliter les relations et les interactions entre les élèves et/ou avec les enseignants ; *Instaurer un soutien affectif entre les élèves par des comportements prosociaux (empathie, entraide, solidarité). Établir des procédures sur comment les intégrer/les approfondir au sein de l'école, de la classe en fonction des besoins des élèves. Implémenter ces outils, en vérifier la pertinence et procéder aux ajustements adéquats.	Tout public	Le réinvestissement des balises communes La réponse propre de l'école à un problème spécifique : réduire les conflits entre les élèves	Le formateur proposera des outils, des pratiques, des méthodes susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins des écoles dans le cadre de la gestion de conflit de leurs élèves. Les outils attendus sont notamment l'écoute active, le renforcement positif, les cercles de parole, la communication non violente, les pratiques coopératives, les techniques d'expression de soi, d'assertivité..., la communication interpersonnelle, la gestion de la colère, l'autoévaluation... (liste non exhaustive). Le harcèlement ne sera pas repris dans ce lot, car il fait partie intégrante d'un autre lot. Le formateur ajustera son dispositif en fonction du contexte environnemental et des documents de référence propre à l'école : Projet d'école/Plan de pilotage.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Assurer la transition numérique dans sa pratique enseignante. Le cadre pour enseigner par et au numérique : Comment enseigner?	Recontextualiser les enjeux en lien avec le numérique, en regard avec nos projets éducatif et pédagogique de notre réseau. En établissant les liens entre les référentiels et les programmes, identifier les attendus pour enseigner par le numérique (moyen d'enseigner, de faire apprendre. Ex. : utiliser un TIB) et éduquer au numérique (objet de l'apprentissage. Ex. : gérer son identité WEB) au service des actions d'enseignement et d'apprentissage. Mettre en application les contenus abordés dans des activités d'enseignement variées. Élaborer son projet personnel de formation relatif au numérique en vue d'intégrer progressivement le numérique dans ses pratiques enseignantes. Adopter une posture réflexive quant à ses pratiques actuelles pour intégrer progressivement le numérique dans les pratiques enseignantes.	Tout public	Complémentarité avec l'IFPC pour l'usage de base du numérique. Les enjeux du numérique pourront être abordés au niveau interréseau : de la pédagogie à la technopédagogie. Cette formation proposera un cadre d'apprentissage en lien avec les programmes du CECP. L'approche vise à travailler davantage le comment enseigner tout en percevant la plus-value des outils proposés.	Le formateur aura une bonne connaissance des référentiels et des programmes du CECP (cadre de référence et cadre pédagogique) et proposera plusieurs ressources/outils numériques ayant une plus-value évidente dans un domaine d'apprentissage spécifique très précis. Le formateur annoncera le domaine visé et les ressources/outils qui seront proposés. Il s'agira de les mettre en application dans des activités d'enseignement afin d'en percevoir la plus-value. Cette formation peut constituer un point de départ dans la transition numérique. Le formateur précisera si les outils utilisés sont disponibles gratuitement ou payants. Il précisera également tout le matériel indispensable pour leur utilisation optimale.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Comment utiliser des ressources et des outils numériques pour enseigner et apprendre	Réfléchir sur comment intégrer des ressources numériques dans des dispositifs d'apprentissages et/ou des scénarios pédagogiques : le contenu d'une vidéo en ligne, d'un article sur un site internet, d'un post sur un réseau social... Réfléchir sur comment intégrer des outils numériques transversaux issus d'un environnement numérique de travail dans des dispositifs d'apprentissages et/ou des scénarios pédagogiques : PADLET, Teams et différents exercices tels que Kahoot, Learningapps, Google Forms. Sélectionner ces ressources numériques en tenant compte de l'objectif d'apprentissage, du contexte, de l'approche pédagogique et du groupe d'apprenants. Organiser ces ressources afin de les rendre facilement accessibles aux apprenants. Utiliser ces ressources/outils numériques pour concevoir des dispositifs d'apprentissages et/ou des scénarios pédagogiques. Évaluer la pertinence des ressources sélectionnées. Utiliser les ressources et/ou les outils numériques en respectant les règles éthiques et déontologiques.	Tout public	Complémentarité avec la formation de l'IFPC. L'IFPC aura une approche de développement des compétences pédagogiques et socioéducatives des MDP. La formation ciblera un public débutant dans ce domaine ou ayant peu de connaissances sur ce sujet. Le CECP abordera pratiquement le sujet dans le contexte de travail des bénéficiaires de la formation (école, classe, apprenants...) La formation sera adaptée/différenciée selon les résultats de l'évaluation du contexte matériel et des besoins de l'enseignant. Elle portera sur la mise en pratique des outils/ressources référencés par nos programmes.	Il s'agit ici d'approfondir le sujet en l'adaptant aux objectifs, aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes. Le formateur amènera les participants à concevoir des activités pédagogiques en mettant en application les potentialités des outils/ressources numériques au service des apprentissages en prenant appui sur les programmes du CECP. Il est conseillé à l'opérateur de s'intéresser à la formation de l'IFPC pour assurer la complémentarité. Si la formation relève d'un niveau spécifique, le formateur doit l'indiquer lors de l'appel d'offres. Le formateur doit également proposer un « atelier de partage de pratiques » dans la continuité de cette formation (voir ci-dessous)

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Quand le numérique accompagne l'élève dans ses apprentissages	Comparer, sélectionner et évaluer des outils numériques favorisant l'autonomie de l'élève dans ses apprentissages dans le but de : *Améliorer l'interaction avec les apprenants, individuellement et collectivement, à l'intérieur et en dehors de la session d'apprentissage ; *Offrir des conseils et une assistance à un élève ; *Permettre les apprentissages collaboratifs (devoir collectif, documents partagés, Teams...) ; *Analyser des outils numériques qui favorisent une implication active, créative et critique de l'élève (portfolio, tableaux de bord...).	Tout public	Complémentarité avec l'IFPC Le CECP abordera l'outil en le mettant en application selon le contexte de travail des bénéficiaires de la formation (école, classe, apprenants...). Les outils exploités sont référencés par nos programmes et répondent aux valeurs défendues dans nos projets éducatif et pédagogique.	Le formateur aura une bonne connaissance des référentiels et des programmes du CECP (cadre de référence et cadre pédagogique) et proposera un ou plusieurs outils numériques ayant une plus-value évidente. Le formateur annoncera l'outil ou les outils qui seront exploités. Il s'agira de les mettre en application dans des activités d'enseignement afin d'en percevoir la plus-value. Le formateur précisera si les outils utilisés sont disponibles gratuitement ou payants. Il précisera également tout le matériel indispensable pour leur utilisation optimale. Si la formation relève d'un niveau spécifique, le formateur doit l'indiquer lors de l'appel d'offres.
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Comment utiliser les outils numériques à des fins d'évaluation et d'auto-évaluation des apprentissages ?	Identifier les opportunités offertes par un outil numérique qui favorisent l'évaluation formative telle que Kahoot, Plickers, Wooclap, Quizlet, Google Forms ou Microsoft Forms... Concevoir une évaluation au service de la progression de l'élève dans ses apprentissages en choisissant l'outil numérique le plus approprié à la situation : quel est l'objectif d'évaluation d'évaluation ? Qui est l'évaluateur ? Quel est l'objet évalué ? S'exercer à mettre en pratique les outils numériques dans des situations d'évaluation variées. Évaluer la pertinence des outils numériques utilisés.	Tout public	Complémentarité avec la formation de l'IFPC. Le CECP abordera l'outil en le mettant en application selon le contexte de travail des bénéficiaires de la formation (école, classe, apprenants...). Les outils exploités sont référencés par nos programmes.	Le formateur aura une bonne connaissance des référentiels et des programmes du CECP (cadre de référence et cadre pédagogique) et proposera un ou plusieurs outils numériques ayant une plus-value évidente. Le formateur annoncera l'outil ou les outils qui seront exploités. Il s'agira de les mettre en application dans des activités d'enseignement afin d'en percevoir la plus-value. Le formateur précisera si les outils utilisés sont disponibles gratuitement ou payants. Il précisera également tout le matériel indispensable pour leur utilisation optimale. Si la formation relève d'un niveau spécifique, le formateur doit l'indiquer lors de la réponse à l'appel d'offres.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Comment utiliser les outils numériques pour différencier les apprentissages ? Mettre en parallèle les opportunités offertes par un outil numérique avec un dispositif de différenciation qui répond au besoin de l'élève : tablettes, ordinateurs de la cyber-classe, ordinateurs portables, QR-Code... Concevoir des dispositifs de différenciation pour respecter les besoins de l'élève : *En sélectionnant l'outil numérique le plus adapté *En utilisant les fonctionnalités de l'outil numérique qui permettent de progresser à son rythme et/ou selon des modalités d'apprentissage différentes Etablir les liens avec les environnements numériques de travail au service du parcours d'apprentissages différenciés. Adopter une posture réflexive quant à ses pratiques actuelles pour intégrer progressivement le numérique dans les pratiques enseignantes.	Tout public	Complémentarité avec l'IFPC Le CECP abordera l'outil en le mettant en application selon le contexte de travail des bénéficiaires de la formation (école, classe, apprenants...). Les outils exploités sont référencés par nos programmes et répondent aux valeurs défendues dans nos projets éducatif et pédagogique.	Le formateur aura une bonne connaissance des référentiels et des programmes du CECP (cadre de référence et cadre pédagogique) et proposera un ou plusieurs outils numériques ayant une plus-value évidente. Le formateur annoncera l'outil ou les outils qui seront exploités. Il s'agira de les mettre en application dans des activités d'enseignement afin d'en percevoir la plus-value. Le formateur précisera si les outils utilisés sont disponibles gratuitement ou payants. Il précisera également tout le matériel indispensable pour leur utilisation optimale. Si la formation relève d'un niveau de formation particulier, le formateur doit l'indiquer lors de l'appel d'offres.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques des élèves (éducation aux médias: utilisation prudente, critique et responsable, pour s'informer, communiquer, créer du contenu, résoudre des problèmes; bien-être;...)	Comment rendre l'élève autonome et critique dans l'environnement numérique ?	<p>Développer chez l'élève une analyse critique des messages véhiculés au travers d'internet :</p> <p>*En restructurant, en reformulant les concepts liés à internet : désinformation numérique, complotisme, fake news, algorithmique numérique, libération du savoir, rumeur, harcèlement numérique... ;</p> <p>*En comparant les informations présentées dans différents environnements numériques ;</p> <p>*En catégorisant et en mettant en relation les informations trouvées en se basant sur des sources fiables ;</p> <p>*En apprenant à l'élève à évaluer de façon critique la crédibilité, la pertinence et la fiabilité d'une information, d'une source ;</p> <p>*En réinvestissant les savoirs dans de nouvelles situations avec un regard critique.</p> <p>Analyser des situations d'apprentissages et examiner les démarches pédagogiques utilisées pour enseigner l'esprit critique en classe.</p> <p>Découvrir des pratiques de débats à exploiter dans ma classe pour enrichir la réflexion des élèves.</p> <p>Partager, suggérer des activités qui nécessitent des recherches d'informations/de ressources de la part des élèves afin d'organiser, traiter, analyser et interpréter celles-ci en toute autonomie.</p> <p>Adopter une posture réflexive quant à ses pratiques actuelles pour rendre l'élève autonome et critique dans l'environnement numérique.</p>	Tout public	<p>L'IFPC propose une approche plus globale, pour poser les bases par le thème « Développement de l'esprit critique et citoyen des élèves autour de l'usage du numérique ». L'angle d'approche porte sur des repères didactiques.</p> <p>Le CECP approfondira le sujet selon le contexte de l'école/de la classe en établissant les liens avec les projets éducatif et pédagogique du réseau ainsi que les programmes particulièrement concernant la démarche et le comment enseigner. L'angle d'approche porte sur des repères méthodologiques.</p>	Les concepts liés à internet et aux dérives de ceux-ci sont considérés comme connus avant d'entamer la formation. L'angle d'approche développera des situations concrètes d'activités d'enseignement.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECF

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECF : Intitulé de formation	CECF : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques professionnelles (cadre professionnel, bien-être, déontologie, communication, travail collaboratif, réflexivité)	Établir un projet de prévention au sein de l'école pour lutter contre les cyber violences	<p>Mieux comprendre une situation de cyberharcèlement entre pairs.</p> <p>Identifier les partenaires de soutien externes à impliquer dans le projet de prévention.</p> <p>Mener ensemble, avec les partenaires de l'école, une réflexion globale sur le projet de prévention à mettre en place.</p> <p>Donner aux élèves les moyens de gérer les risques et d'utiliser les technologies de manière sécurisée, responsable et respectueuse vis-à-vis de tous les acteurs de l'école.</p> <p>Mettre en place des outils, des dispositifs de prise en charge et de prévention du cyberharcèlement.</p> <p>Évaluer les situations de cyberharcèlement.</p> <p>Se sentir prêt à affronter les situations de cyberharcèlement.</p>	Tout public	Le CECF conçoit cette formation comme l'opérationnalisation d'un projet de prévention découlant de problématiques propres à chaque établissement tout en faisant le lien avec sa stratégie numérique.	Le formateur ajustera le projet de prévention en fonction de la réalité de terrain des bénéficiaires.
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissages: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Accompagner la transformation des pratiques pédagogiques en intégrant l'éducation par le numérique : dans un domaine spécifique (qui sera défini après l'appel d'offres) comme par exemples : - les grandeurs - la programmation et la robotique - la production d'écrits - les opérations - les solides et figures - ...	<p>Mieux saisir la plus-value de ressources/d'outils numériques dans un domaine d'apprentissage spécifique.</p> <p>Réfléchir sur comment les intégrer dans des dispositifs. D'apprentissage et/ou de scénarios pédagogiques.</p> <p>Sélectionner des ressources/des outils numériques en tenant compte de l'objectif d'apprentissage, du contexte, de l'approche pédagogique et du groupe d'apprenants.</p> <p>Organiser ces ressources afin de les rendre facilement accessibles aux apprenants.</p> <p>Utiliser des ressources/des outils numériques pour concevoir des dispositifs d'apprentissages et/ou des scénarios pédagogiques.</p> <p>Évaluer la pertinence des ressources sélectionnées.</p> <p>Utiliser les ressources et/ou des outils numériques en respectant les règles éthiques et déontologiques.</p>	Tout public	<p>Le CECF abordera le sujet dans le contexte de travail des bénéficiaires de la formation (école, classe, apprenants...)</p> <p>Elle portera sur la mise en pratique des outils/ressources référencés par nos programmes et intégrés dans un scénario pédagogique.</p>	<p>Le formateur cible une discipline et/ou un domaine spécifique à partir desquels développer les objectifs. Il adaptera l'intitulé en conséquence.</p> <p>Le formateur aura une bonne connaissance des référentiels et des programmes du CECF (cadre de référence et cadre pédagogique) et proposera des outils/ressources numériques ayant une plus-value évidente. L'accent sera mis sur la conception d'activités d'enseignement en mobilisant les outils/ressources pertinents.</p> <p>La formation sera différenciée selon le niveau d'enseignement, la discipline et le niveau de compétences des bénéficiaires.</p> <p>Il est conseillé à l'opérateur de s'intéresser à la formation de l'IFPC pour assurer la complémentarité.</p> <p>Si la formation s'adresse à un niveau spécifique, le formateur doit l'indiquer lors de l'appel d'offres.</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques professionnelles (cadre professionnel, bien-être, déontologie, communication, travail collaboratif, réflexivité)	S'outiller pour renforcer son leadership numérique au sein de son établissement	S'approprier le concept de stratégie numérique tel que défini par la FWB. Identifier les différentes étapes utiles à l'implémentation d'une stratégie numérique. Réaliser un état des lieux des pratiques actuelles, des ressources matérielles et humaines afin de définir les objectifs à atteindre. Concevoir son plan d'action en regard des objectifs définis dans la stratégie. Évaluer et ajuster son plan d'action. Utiliser les technologies numériques pour optimiser et dynamiser la gouvernance numérique. Avoir un regard réflexif sur la pertinence de la stratégie numérique mise en place (la cohérence, les limites, les opportunités...) et les outils numériques sélectionnés. Appliquer à bon escient les règles du RGPD.	Directions	pas repris par l'IFPC	Le formateur aura une bonne connaissance du décret fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement, du métier et des missions du directeur d'école. Il maîtrisera le nouveau modèle de gouvernance (responsabilisation des acteurs et leadership partagé) et la stratégie numérique telle que définie par la FWB. Le formateur devra prendre en considération les différents degrés de l'implémentation de la stratégie numérique de chaque établissement, en tenant compte du contexte (matériel et humain) de chaque école/implantation, ainsi que de la politique du PO en matière de développement du numérique dans ses établissements scolaires. Il s'agit d'outiller les directions pour soutenir l'équipe éducative dans la réflexion, la définition et le développement d'une stratégie numérique de chaque école, de chaque implantation (leadership et gouvernance).
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques professionnelles (cadre professionnel, bien-être, déontologie, communication, travail collaboratif, réflexivité) Les compétences numériques et techniques spécifiques hors enseignant (personnel en charge de l'administration, délégué-référent numérique/référent technopédagogue; direction; accompagnateur CEFA)	Amélioration de la gestion administrative de l'établissement à travers la plateforme CREOS	S'approprier les bases d'application de la plateforme CREOS dans la gestion scolaire de son établissement : la gestion des élèves, la gestion des enseignants, l'organisation des formations continues et le partage de ressources pédagogiques. S'approprier la bibliothèque interactive de ressources numériques. Organiser la formation professionnelle continue : Encoder les formations répondants à des besoins collectifs et suivre les inscriptions des enseignants à la formation répondant à des besoins personnalisés.	Personnel en charge de la gestion administrative de l'école	Les autres compétences numériques en charge de l'administration : Outlook, Excel... seront prises en charge en interréseau Notre spécificité sur ce besoin ne porte que sur notre plateforme CREOS	

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	<p>Les compétences numériques professionnelles (cadre professionnel, bien-être, déontologie, communication, travail collaboratif, réflexivité)</p> <p>Les compétences numériques et techniques spécifiques hors enseignant (personnel en charge de l'administration, délégué-référent numérique/référent technopédagogue; direction; accompagnateur CEFA)</p>	<p>Comment utiliser des dispositifs numériques pour développer le travail collaboratif au sein de mon établissement, de ma classe ?</p>	<p>Approfondir l'utilisation d'un dispositif numérique pour le travail collaboratif : Padlet ou Microsoft Office ou Google Drive, ou Teams... afin de le mettre en œuvre dans l'école/de classe.</p> <p>Développer des dispositifs numériques facilitant le travail collaboratif :</p> <p>*En sélectionnant ces outils numériques selon l'objectif : pour partager des ressources, planifier un projet, gérer des tâches, organiser une pédagogie numérique partagée...</p> <p>*En organisant ces outils dans une pédagogie numérique partagée;</p> <p>*En évaluant la pertinence des outils sélectionnés en fonction de la réalité de l'école;</p> <p>*En coordonnant le projet commun selon les spécificités de l'outil utilisé.</p> <p>Adopter une posture réflexive quant à ses pratiques actuelles pour intégrer progressivement le numérique dans les pratiques enseignantes.</p>	Tout public		<p>Il s'agit ici d'approfondir le sujet des outils numériques en l'adaptant aux besoins des bénéficiaires de la formation et de leur réalité de classe et/ou d'école. Une évaluation et une analyse du contexte de travail et des besoins des bénéficiaires de la formation avant la formation sont vivement recommandées pour que la formation réponde à leurs attentes.</p> <p>Il est conseillé à l'opérateur de s'intéresser à la formation de l'IFPC pour assurer la complémentarité.</p> <p>Durée : 2 jours</p>

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations	
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques et techniques spécifiques hors enseignant (personnel en charge de l'administration, délégué-référent numérique/référent technopédagogue; direction; accompagnateur CEFA)	Devenir personne relais numérique pour accompagner la stratégie numérique au sein de son établissement	Approfondir les intérêts qu'offre l'implémentation d'une stratégie numérique au sein de son établissement et en saisir les opportunités. Concevoir l'opérationnalisation de sa mission en tant que référent numérique : *Identifier les besoins et points de vigilance liés à la stratégie numérique de son établissement et nécessaires au rôle de référent numérique; *Se doter de ressources numériques au service de la stratégie définie; *Se doter d'outils numériques au service de l'enseignement et des apprentissages; *Se doter de démarches et techniques d'accompagnement. Coconstruire et contextualiser sa posture de « Personne Relais Numérique » et/ou de leadership numérique. Adopter une posture réflexive quant à ses missions de référent numérique.	délégué - référent n	Le CECP envisage cette formation sur le comment opérationnaliser les missions dévolues au référent numérique en regard de la stratégie numérique de son établissement. Les outils et ressources numériques développés sont référencés dans nos programmes.	Le formateur maîtrisera le nouveau modèle de gouvernance (responsabilisation des acteurs et leadership partagé) et la stratégie numérique telle que définie par la FWB. Il s'agit d'outiller les référents par rapport aux missions qui leur seront dévolues en lien avec les spécificités de la stratégie numérique de son établissement.
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques et techniques spécifiques hors enseignant (personnel en charge de l'administration, délégué-référent numérique/référent technopédagogue; direction; accompagnateur CEFA)	Atelier de partage de pratiques entre référents numériques	Mettre en place un réseau pédagogique sur lequel s'appuyer dans sa pratique professionnelle. Dégager des pistes de réflexion entre pairs face aux réussites et aux difficultés dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif. Proposer des pistes d'amélioration d'un dispositif/une situation déterminé(e) Tester ensemble de nouvelles idées, des actions... Déployer l'intelligence collective au service du projet de classe, d'école.	délégué - référent numérique	Accompagnement personnalisé du projet	Cette formation s'inscrit dans la continuité de la formation « Devenir personne relais numérique pour accompagner la stratégie numérique au sein de son établissement ». Dès lors, le formateur devra assurer la formation « Devenir personne relais numérique » et cette formation centrée sur le partage de pratiques. Concernant le partage de pratiques, le formateur axera l'accompagnement sur l'esprit critique, la prise de recul des participants quant aux expériences partagées. Il mettra en lumière les expériences apportant une plus-value pédagogique.

Annexe 1

Programme général "école" 2023 - 2029 - CECP

Orientation de formation	Thèmes de formation	CECP : Intitulé de formation	CECP : Objectif de formation	Public-cible visé	Justification du niveau de formation (IR ou R)	Recommandations
19	O19: Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Les compétences numériques pédagogiques (utilisation du numérique dans l'enseignement/apprentissage: choix, utilisation, partage, création, protection de ressources numériques; interactions, évaluations, feedback, différenciation, créativité des élèves, ...)	Ateliers de partage des outils, ressources numériques : dans un domaine/but particulier Dégager des pistes de réflexion entre pairs face aux réussites et aux difficultés dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif. Proposer des pistes d'amélioration d'un dispositif/une situation déterminé(e) Tester ensemble de nouvelles idées, des actions... Déployer l'intelligence collective au service du projet de classe, d'école.	Tout public		Le formateur identifie un but et un domaine sur lesquels portera le partage de pratiques : - le travail collaboratif - enseigner et apprendre - évaluer - différencier - accompagner l'élève dans ses apprentissages - accompagner le projet de prévention contre la cyber violence - dans un domaine spécifique : grandeurs, programmation, robotique, production d'écrits, calcul mental, géométrie... Il ajuste l'intitulé et les objectifs en conséquence. Concernant le partage de pratiques, le formateur axera l'accompagnement sur l'esprit critique, la prise de recul des participants quant aux expériences partagées. Il mettra en lumière les expériences apportant une plus-value pédagogique.

Annexe 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 avril 2025 modifiant l'arrêté Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029

Annexe 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029

Annexe 1. Programme général école 2023-2029 – CECP

Le contenu de l'annexe 1 est consultable via le document PDF : « Annexe 1_ Programme général Ecole 2023-2029-CECP ».

Vu pour être annexé l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 avril 2025 modifiant l'arrêté Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) pour la période comprise entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029.

Bruxelles, le 11 avril 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY